



CENTRE-VILLE DE DIEPPE

GUIDE D'AMÉNAGEMENT

Dieppe

Village
de la
Francophonie



© NOVEMBRE 2018. VILLE DE DIEPPE. TOUS DROITS RÉSERVÉS.
REPRODUCTION INTERDITE.

TABLE DES MATIÈRES

1. DIAGNOSTIC ET CONSTAT

1.1 LE MANDAT	5
1.2 L'HISTOIRE ET LES PARTICULARITÉS	6
1.3 LE TERRITOIRE D'ÉTUDE	8
1.4 LA MOBILITÉ	10
1.5 LES GRANDES FONCTIONS URBAINES	12
1.6 L'ARCHITECTURE ET LE DESIGN	14
1.7 LES ESPACES DE RASSEMBLEMENT	16
1.8 L'ANALYSE PAYSAGÈRE	
1.8.1 La rue Champlain	18
1.8.2 L'avenue Acadie	20
1.8.3 La rue du Marché	22
1.8.4 Le chemin Gauvin, entre l'avenue Acadie et la rue du Marché	24
1.8.5 L'avenue Virginia	26
1.8.6 La bande riveraine - Rivière Petitcodiac	28

2. INTERVENTIONS D'AMÉNAGEMENT

2.1 LA VISION D'AMÉNAGEMENT	31
2.2 LE RÉAMÉNAGEMENT DES RUES PRIORITAIRES	
2.2.1 La rue Champlain	32
2.2.2 L'avenue Acadie	38
2.2.3 La rue du Marché	44
2.2.4 Le chemin Gauvin	47
2.2.5 L'avenue Virginia	57
2.3 L'ÎLOT GAUVIN	60
2.5 L'ALLÉE DU PATRIMOINE	63
2.5 LE PARC RIVERAIN	64
2.6 LA SIGNATURE IDENTITAIRE	68
2.6.1 Les détails	68
2.6.2 Le mobilier urbain	72
2.6.3 La signalétique	74
2.6.4 Le marquage des passages piétons	75
2.6.5 La palette végétale	76

3. STRATÉGIES DE MISE EN ŒUVRE

3.1 LE PLAN D'ACTION	79
3.2 L'ESTIMATION BUDGÉTAIRE	82



1. DIAGNOSTIC ET CONSTATS

1.1 LE MANDAT

Le centre-ville de Dieppe est aujourd’hui un milieu de vie et un lieu de destination en évolution. De nombreux projets, tant sur le domaine privé que public, sont à venir. Cette période charnière représente un moment tout désigné pour planifier le développement futur afin d’assurer une cohérence d’ensemble et la vitalité du centre-ville dans une perspective de développement durable.

La Ville a commencé sa réflexion sur le réaménagement du centre-ville en 2016, avec un sondage et une consultation publique auprès de la population. Elle a ensuite adopté en 2018 le Plan directeur du centre-ville de Dieppe, réalisé par la firme WSP, qui présente un diagnostic du secteur, une vision globale de réaménagement du centre-ville, ainsi que les orientations stratégiques et des moyens de mise en œuvre pour parvenir à réaliser la vision développée.

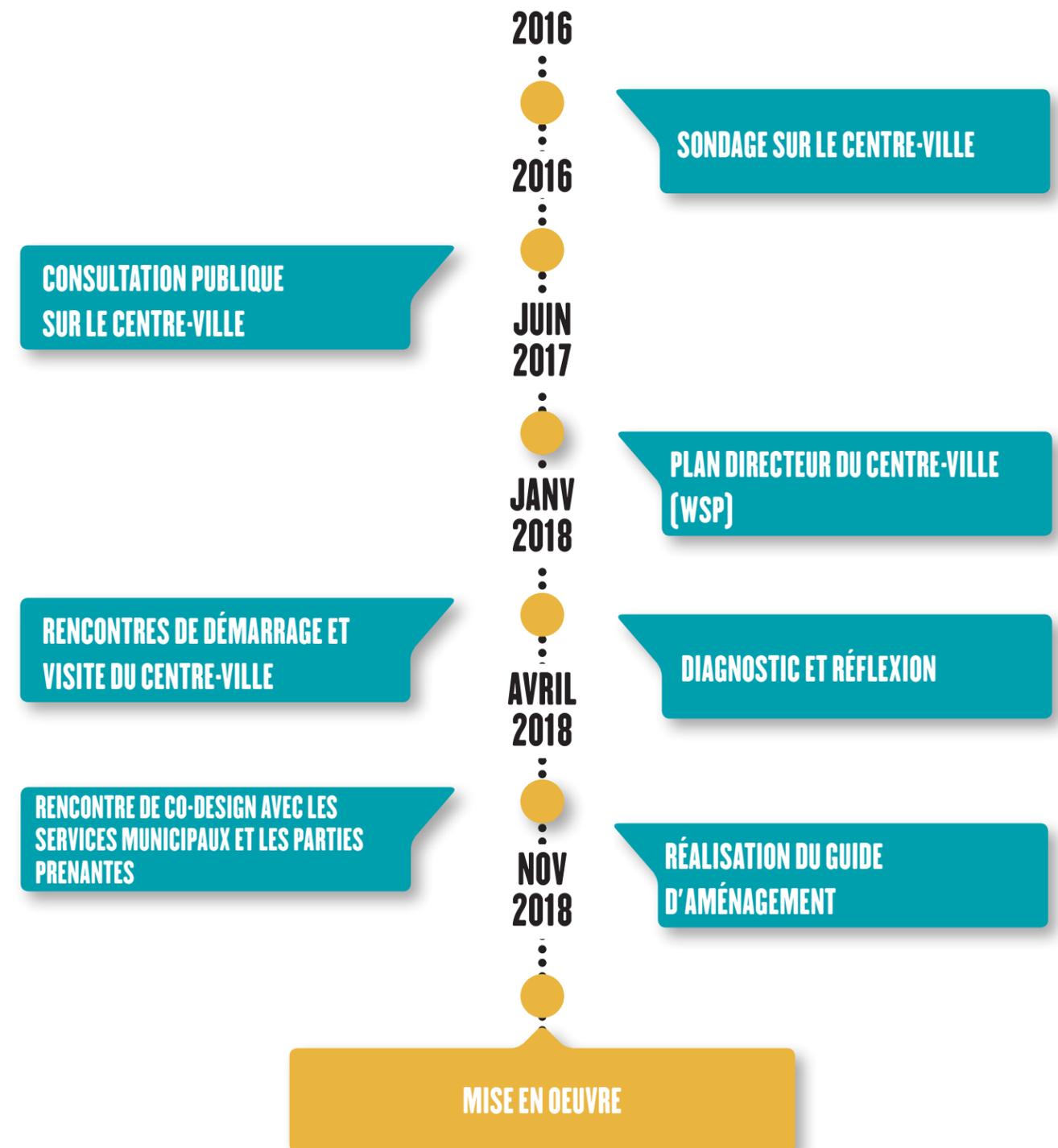
La démarche d’élaboration du présent Guide d’aménagement a débuté en janvier 2018 et découle de la volonté de la Ville de Dieppe de poursuivre le travail amorcé, en proposant des actions concrètes pour le réaménagement du centre-ville. Ces actions viseront notamment à améliorer la qualité du milieu et l’image du secteur, à renforcer l’attractivité et la convivialité du centre-ville.

Une rencontre de co-design avec les services municipaux et les parties prenantes a permis de venir valider certaines observations faites ainsi que d’entamer une réflexion sur le réaménagement du secteur.

Ce document propose des concepts d’aménagement incitant la discussion et visant à aider la ville dans sa prise de décision en matière d’aménagement dans ses projets futurs. Il ne présente pas des plans et devis finaux, mais plutôt des concepts d’aménagement global qui devront faire l’objet d’étude plus spécifique.

Le Guide d’aménagement présente :

- Un diagnostic spatial de la mobilité, des grandes fonctions urbaines, de l’architecture et du design et des espaces de rassemblement;
- L’analyse paysagère des rues prioritaires;
- Une vision d’aménagement et de développement;
- Des propositions d’interventions d’aménagement pour les rues prioritaires, les espaces verts et la signature identitaire;
- Les stratégies de mise en œuvre, incluant le plan d’action et l’estimation budgétaire.



1.2 L'HISTOIRE ET LES PARTICULARITÉS

1730

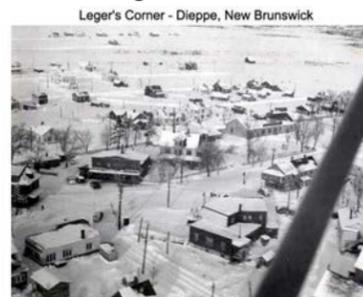
- Des Acadiens venus de Petitcodiac et de Chipoudy fondent à cet endroit le village de Silvabreau

1776

- Les familles LeBlanc et Boudreau fondent Chartersville

1910

- La localité de French Village devient Léger's Corner



1946

- Pour honorer les 913 soldats canadiens morts lors de la tentative ratée de débarquement à Dieppe en Normandie le 19 août 1942, le village prend le nom de Dieppe.
- Le nom Dieppe signifie « profond » et est issu, soit du vieil anglais deop (mod. deep), soit du vieux norrois djupr de même sens.

1746

- La famille Melanson fonde Ruisseau-des-Renards

1800

- Un aboiteau, servant aussi de pont est construit sur le Ruisseau-des-Renards (Fox Creek)



1924

- Un pont remplace l'aboiteau de Ruisseau-des-Renards (Fox Creek)



• **1940**

- Boom démographique. Le village accueille un grand nombre de militaires en raison de la présence de l'aéroport

• **1952**

- Dieppe obtient le statut de ville
- (Population : 3 402 habitants)



• **1982**

- Un nouveau pont est inauguré à Fox Creek
- (Population : 8 511 habitants)

• **2003**

- La Ville reçoit le statut de Cité de Dieppe.
- (Population : 14 951 habitants)

• **1948**

- Dieppe-Est est annexé

• **1973**

- Les villages de Saint-Anselme, Chartersville et Fox Creek-Dover fusionnent avec la Ville de Dieppe
- (Population : 4 277 habitants)

• **2001**

- La Ville de Dieppe s'est déclarée francophone

• **2016**

- Population : 25 384

1.3 LE TERRITOIRE D'ÉTUDE

Le territoire d'application du Guide d'aménagement est celui du centre-ville de Dieppe. Le périmètre précis du centre-ville est identifié sur le plan intitulé « Limite du territoire d'étude », à la page suivante.

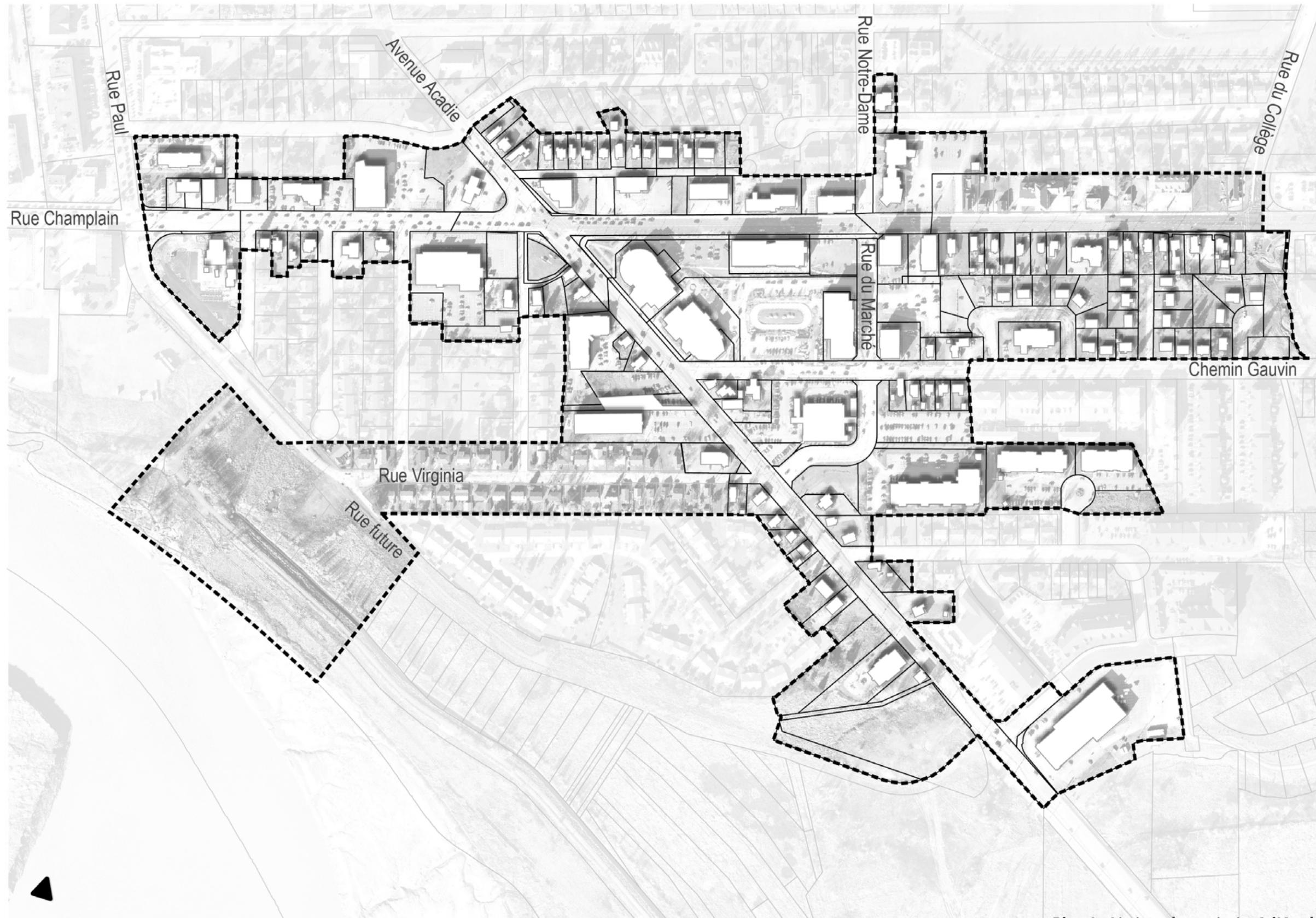
Le centre-ville se trouve dans la partie nord-ouest de la ville. De façon approximative, il est circonscrit du nord au sud entre la rue Champlain, incluant les lots au nord de celle-ci, l'avenue Virginia et le chemin Gauvin. D'est en ouest, le secteur prend place entre la rue du Collège et la rue Paul. Une partie du littoral de la rivière Petitcodiac fait également partie du territoire d'application.

Les voies de circulation principales du centre-ville sont la rue Champlain, d'est en ouest, et l'avenue Acadie, du nord au sud. Les intersections Champlain/Acadie, Champlain/Collège et Acadie/Alain-Gillette servent de principales portes d'entrée au centre-ville.

Jouissant d'une localisation privilégiée, le secteur s'étend sur plus d'un kilomètre et couvre une superficie totale d'un peu plus de 30 hectares.



Place 1604
Source: L'Atelier Urbain



Plan 1 - Limites du territoire à l'étude

1.4 LA MOBILITÉ

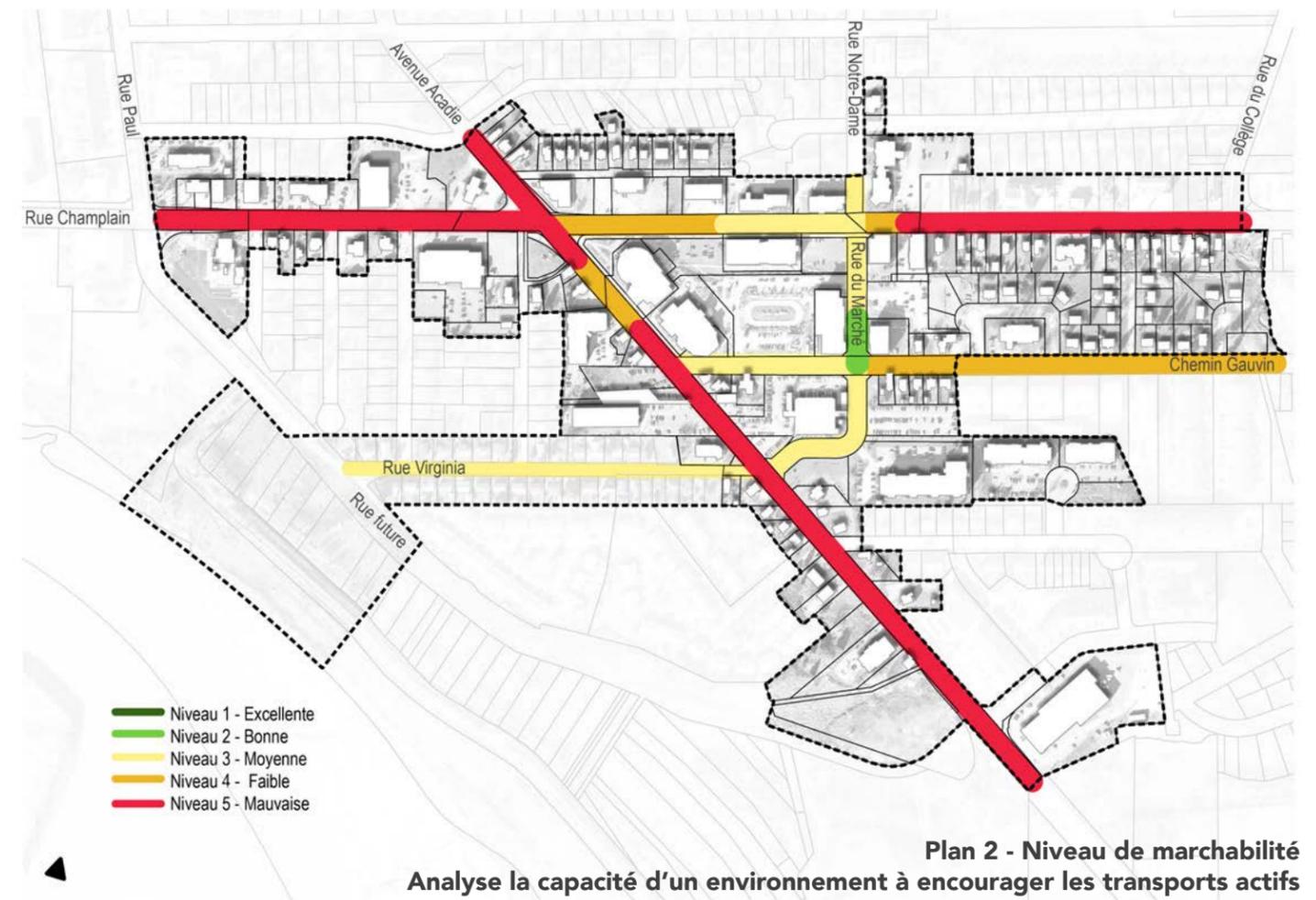
L'environnement urbain est fortement conditionné par la circulation et le stationnement des automobiles et incite leur utilisation au détriment d'autres modes de transport. En effet, 95% des déplacements se font actuellement en automobile. L'accessibilité véhiculaire y est optimale, puisque plusieurs routes importantes passent par le centre-ville, ou à proximité.

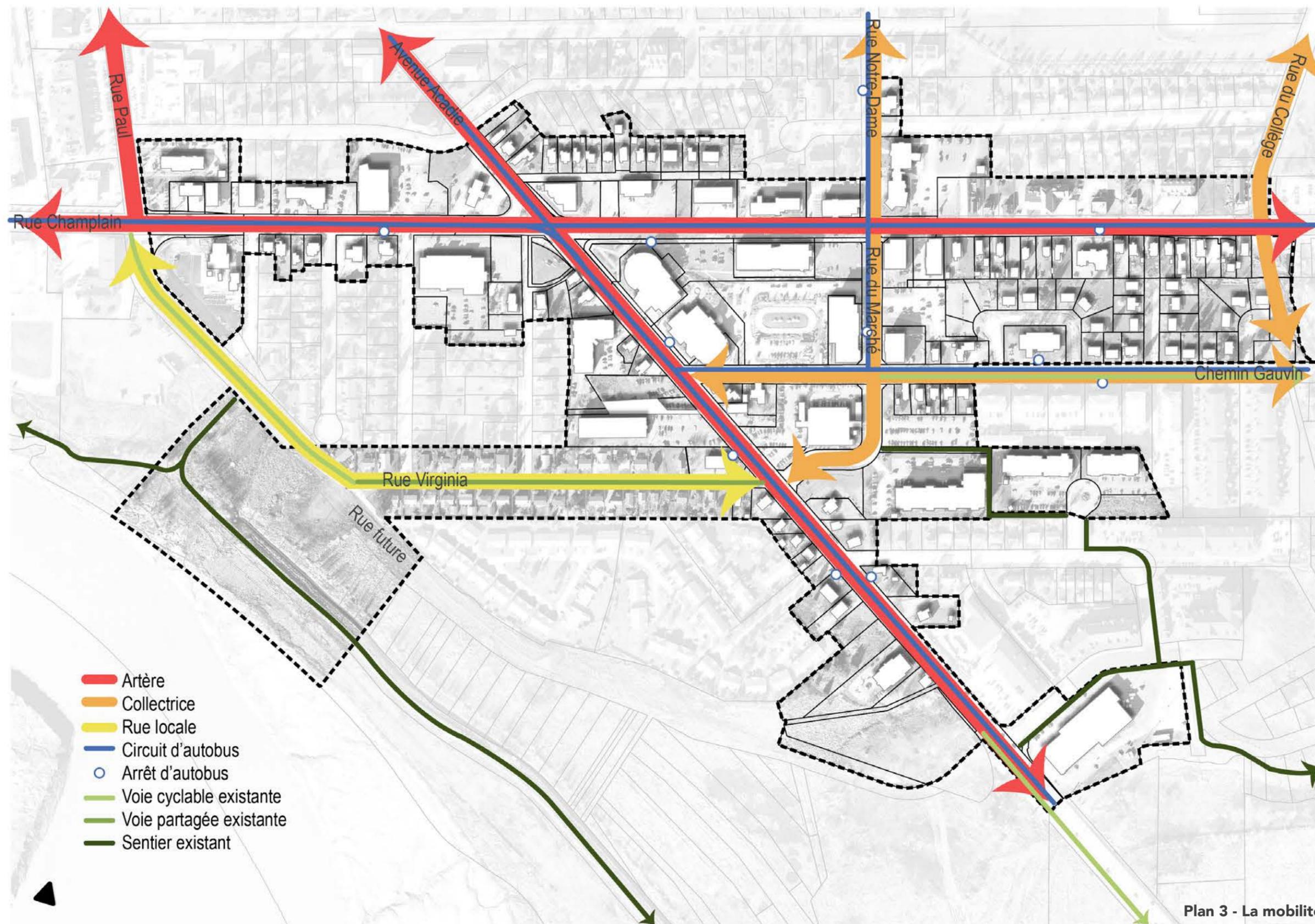
À l'instar du stationnement sur rue qui est peu permis, on dénombre plusieurs aires de stationnements hors rue dans le centre-ville de Dieppe. Malgré le nombre d'espaces de stationnement qui apparaît adéquat, il y a une perception d'insuffisance de la part de la population, qui est peut-être due à l'absence d'une signalisation efficace pour le stationnement accessible au public.

Des circuits d'autobus desservent la rue Champlain, l'avenue Acadie, la rue du Marché, la rue Notre-Dame et le chemin Gauvin. Malgré le nombre élevé de rues desservies dans le centre-ville, il y a une faible utilisation du transport en commun pour les déplacements à l'intérieur du territoire municipal.

Outre le réseau de transport en commun, le réseau de transports actifs est très développé à l'échelle de la ville avec ses 55 kilomètres de sentiers et de voies cyclables, connectant les divers pôles. Or, le réseau cyclable est résolument incomplet au centre-ville, les sentiers s'interrompant à la bordure du secteur à l'étude.

Finalement, la majorité des rues du centre-ville offrent des trottoirs des deux côtés de la rue. Cependant, le confort du piéton est parfois compromis par la présence de poteaux électriques le long des rues, les trottoirs détériorés et à proximité des voies de circulation, les corridors de vents, l'absence d'un alignement de construction continu, la vitesse automobiles, etc. Ces conditions ne contribuent pas à la mise en place d'une mobilité active et au développement récréotouristique.





Plan 3 - La mobilité

1.5 LES GRANDES FONCTIONS URBAINES

Le centre-ville de Dieppe est constitué d'une proportion importante d'usages résidentiels. Elle est présente sous diverses typologies de bâtiments, telles que des habitations unifamiliales, jumelées, multifamiliales et habitations collectives.

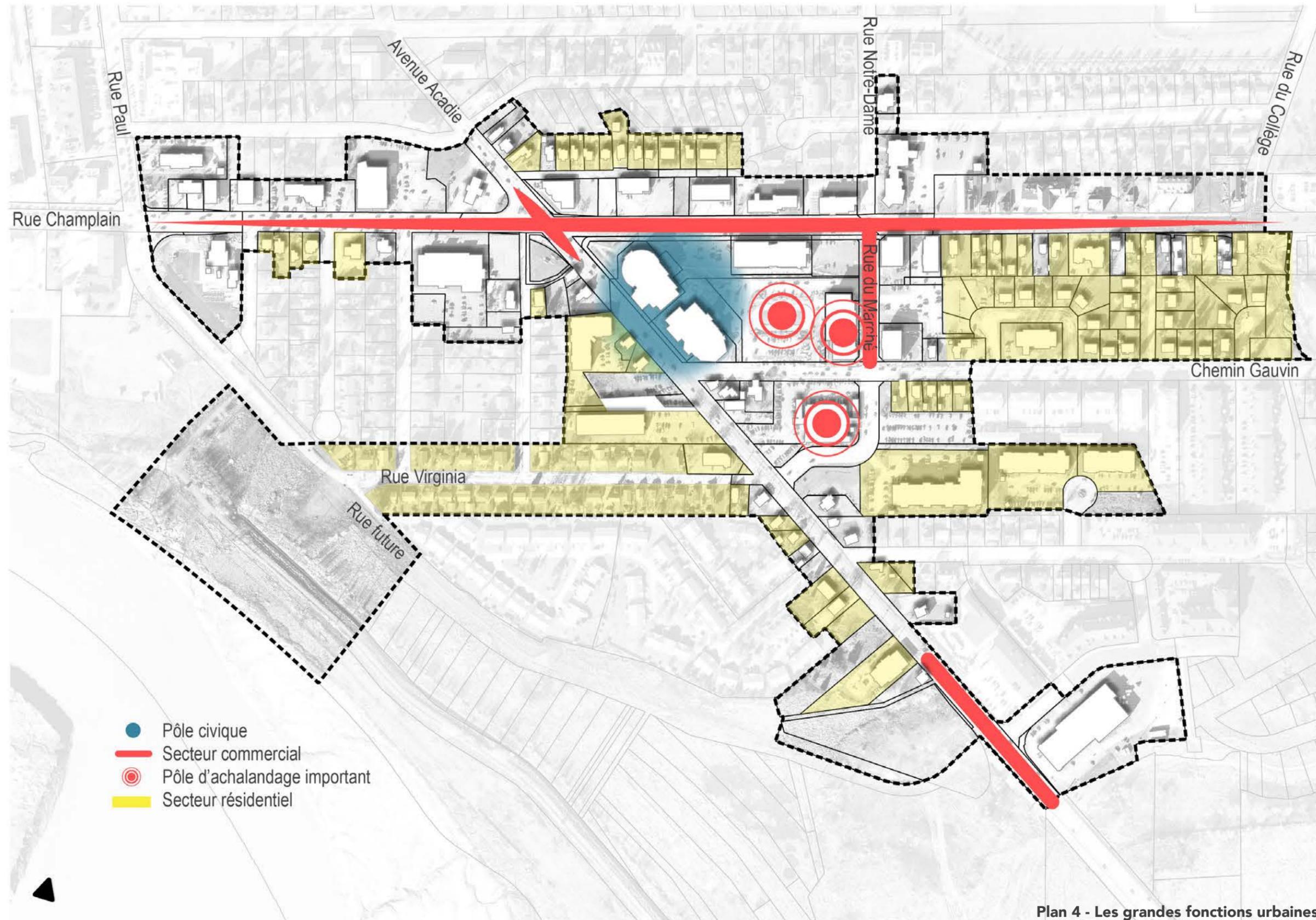
C'est sur la rue Champlain qu'on retrouve les principaux commerces et services pour la population, dont une pharmacie, des banques, des restaurants, etc. Les services publics, tels que la bibliothèque municipale, l'hôtel de ville et le Centre des arts et de la culture, sont en bordure de l'avenue Acadie. Par ailleurs, le marché public au cœur du centre-ville, ouvert le vendredi et samedi, génère un achalandage important. L'hôtel Wingate, qui comprend une vaste salle de réception et de conférence, se situe également au cœur du centre-ville. Le centre-ville de Dieppe jouit donc d'un pôle commercial et de service plutôt dense et d'un pôle civique complet. D'ailleurs, le centre-ville bénéficie d'une croissance commerciale rapide et de nouveaux investissements privés, grâce aux nombreux incitatifs offerts par la Ville.

Cependant, le manque de diversité commerciale, au niveau de la restauration et de cafés, ainsi que l'absence de microbrasseries ou de commerces similaires fait en sorte que les résidents de Dieppe doivent effectuer des déplacements véhiculaires au centre-ville de Moncton pour se divertir, se détendre ou socialiser. Ce manque se répercute sur le dynamisme du centre-ville, particulièrement le soir. Également, quelques locaux vacants se trouvent en plein cœur du centre-ville et contribuent à générer une image d'absence de vitalité commerciale.

Le centre-ville doit se démarquer auprès de divers établissements commerciaux et de loisirs, dispersés à travers l'ensemble du territoire de la ville. En effet, plusieurs générateurs d'achalandage sont localisés à l'extérieur du centre-ville et n'agissent pas nécessairement en complémentarité, telle que la Place Champlain qui se trouve à moins d'un kilomètre du centre-ville de Dieppe, ainsi que le centre-ville de Moncton, qui se trouve à moins de 2,5 kilomètres. Ainsi, les entreprises établies au centre-ville devront se distinguer davantage par la spécificité de leur offre commerciale.



Hôtel Wingate
Source: hotelwingatedieppe.com



Plan 4 - Les grandes fonctions urbaines

1.6 L'ARCHITECTURE ET LE DESIGN

La Ville de Dieppe est relativement jeune, donc le centre-ville a peu de bâtiments patrimoniaux intéressants. Les bâtiments les plus anciens sont majoritairement de faible qualité architecturale et certains sont voués à être démolis afin de laisser place à des constructions de plus gros gabarit. De styles variés, ces bâtiments présentent de faibles hauteurs et leur implantation avec une marge avant importante ne permettent pas de bien encadrer la rue et l'espace public.

Plusieurs insertions modernes se sont récemment introduites dans le paysage, principalement à l'intersection des rues Champlain et du Marché. Ces nouvelles constructions présentent des qualités architecturales intéressantes, sont à l'échelle humaine et encadrent mieux la rue. D'ailleurs, le secteur est en pleine transformation et vise une densification par une consolidation de parcelles. Un nouveau projet mixte, résidentiel et commercial, est prévu sur l'îlot compris entre les rue Gauvin et Champlain, du Marché et du Collège.

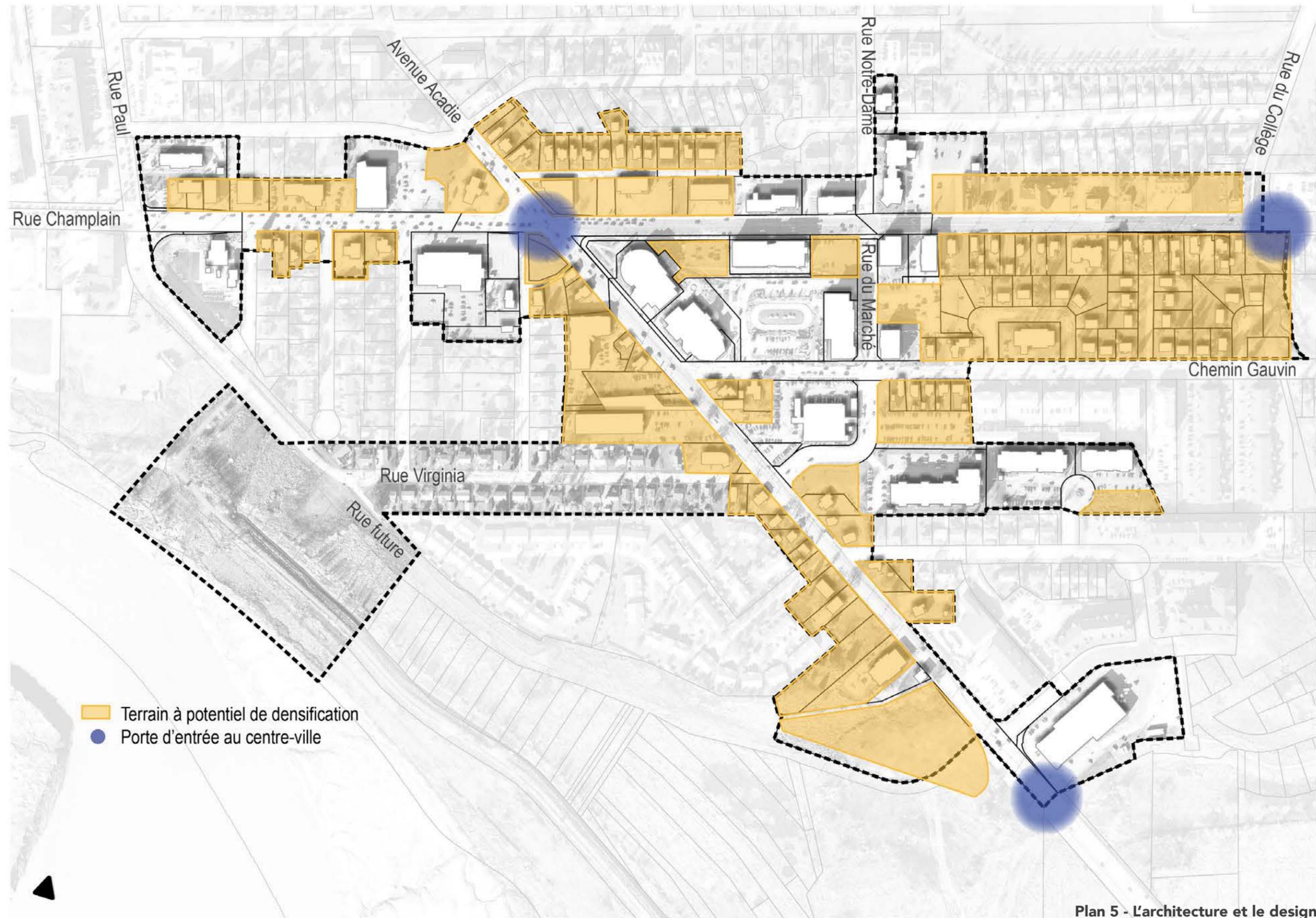
En ce qui concerne le mobilier urbain, mise à part certaines exceptions tel que le côté sud de la rue Champlain entre l'avenue l'Acadie et du Marché, l'emprise publique dispose d'une largeur moyenne qui nuit à l'implantation de bancs, de poubelles et de supports à vélo. Les lampadaires sont composés de poteaux de bois munis de potence ou encore de deux modèles, créant une hétérogénéité du mobilier dans le secteur. L'absence de mobilier et le choix des lampadaires compromettent l'esthétisme du paysage et ne contribuent pas à la mise en valeur du cadre bâti.

La prolifération d'affichage commercial et publicitaire nuisent également à la lisibilité du paysage. Le centre-ville de Dieppe comporte peu d'aménagement paysager public le long des voies publiques.

Les intersections Champlain/Acadie, Champlain/Collège et Acadie/Alain-Gillette servent de principales portes d'entrée au centre-ville, mais n'ont aucun aménagement distinctif identifiant clairement le passage au centre-ville et elles sont peu accueillantes.



Rue Champlain
Source: champlaindental.ca



Plan 5 - L'architecture et le design

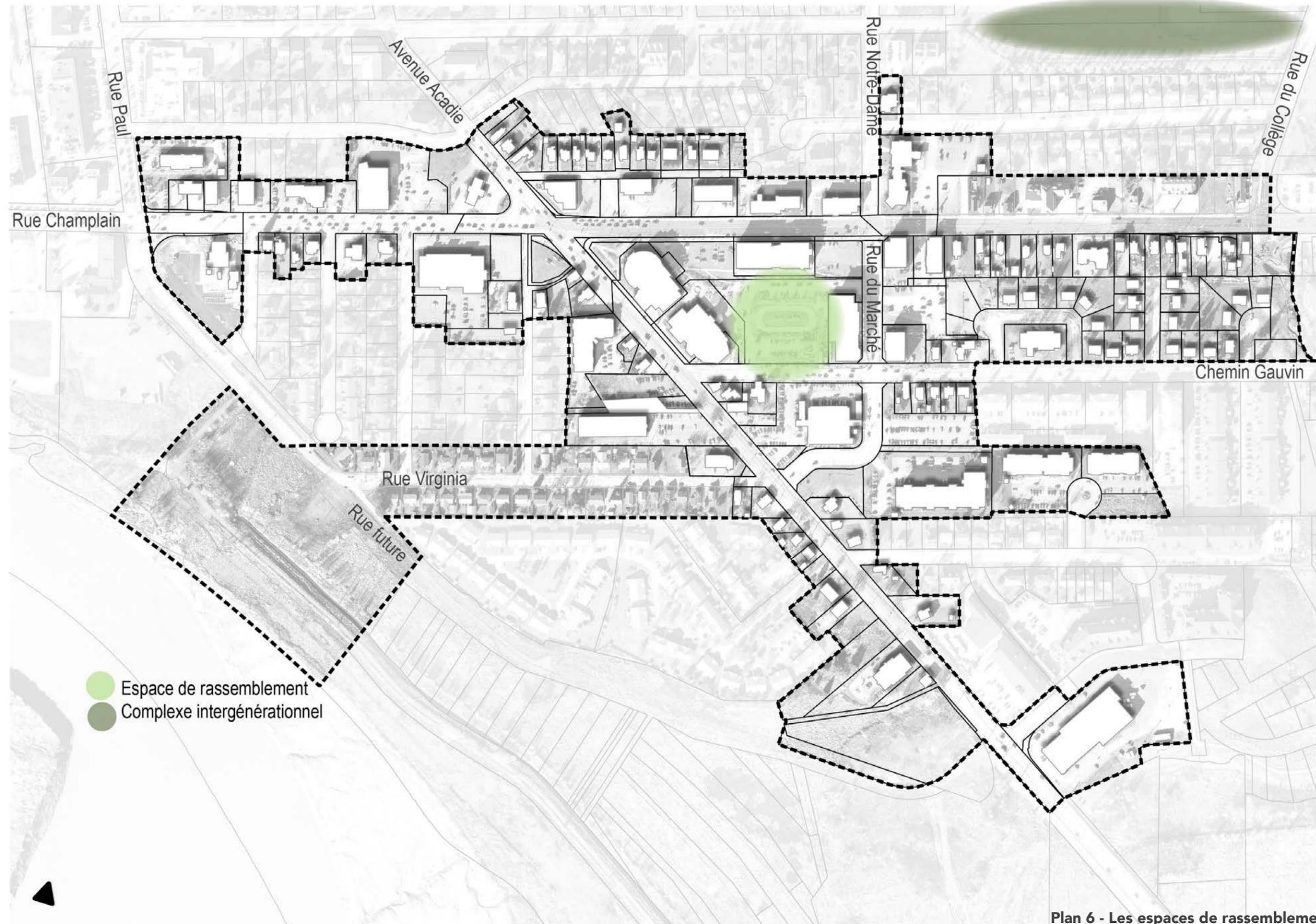
1.7 LES ESPACES DE RASSEMBLEMENT

Le secteur compte un espace public extérieur qui permet le regroupement social ou la tenue d'évènements, soit la Place 1604.

La rivière Petitcodiac est également à distance de marche du centre-ville et ses berges revêtent un riche potentiel de mise en valeur. Toutefois, le parcours entre le centre-ville et la rivière n'est pas indiqué.

Finalement, un complexe communautaire intergénérationnel et un site événementiel, à distance de marche du centre-ville, est prévu pour 2020.





Plan 6 - Les espaces de rassemblement

1.8 L'ANALYSE PAYSAGÈRE

1.8.1 La rue Champlain



- L'artère offre une importante visibilité aux commerces bordant la rue.
- Le secteur est en transition : Nouveaux bâtiments qui suivent de bons principes d'aménagement (encadrement de la rue, façade vitrée, mixité, densification, etc.).
- Il y a présence d'une ligne de transport en commun.



- La largeur de la chaussée crée une barrière pour les piétons et scinde le centre-ville.
- Artère provinciale désignée, donc l'achalandage véhiculaire est important. La rue est conçue prioritairement pour la fluidité de la circulation automobile : vitesse, trottoirs étroits, manque de traverses piétonnes, absence d'infrastructure cyclable, etc.
- Les vides entre les bâtiments (stationnement, importante marge avant, multitudes d'entrées charretières, etc.) interrompent la continuité commerciale et l'expérience du piéton.
- La rue est peu accueillante en raison du cadre bâti hétérogène (implantation, hauteur, diversité, qualité de l'architecture, absence de vitrine commerciale, etc.).
- Les bâtiments en hauteur créent un microclimat, diminuant le confort du piéton (corridor de vent, ombre, etc.).
- La rareté des végétaux, de mobilier urbain et de luminaires diminue la qualité esthétique de la rue et le confort du piéton.
- L'absence de stationnement sur rue réduit le nombre de cases de stationnement public dans le secteur.



Faible encadrement de la rue : Présence de bâtiments de faible hauteur (1 à 3 étages) et ayant des espaces de stationnement en marge avant et des terrains vacants utilisés comme aire de stationnement

Architecture de styles variés

Présence de lignes de distribution électrique aériennes en marge avant

Éclairage hétérogène

Chaussée très large

Stationnement en parallèle du côté sud entre Acadie et du Marché

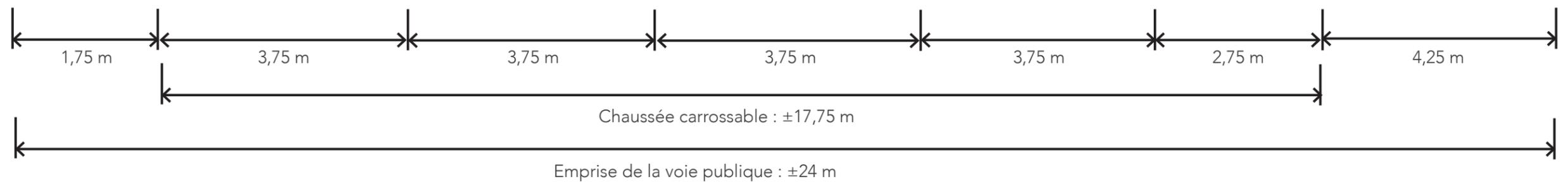
Végétation peu présente / arbres de petite taille du côté sud

Trottoirs de chaque côté de la rue

Entre Acadie et du Marché : trottoir sud de grande dimension en pavé



La rue Champlain



1.8 L'ANALYSE PAYSAGÈRE

1.8.2 L'avenue Acadie

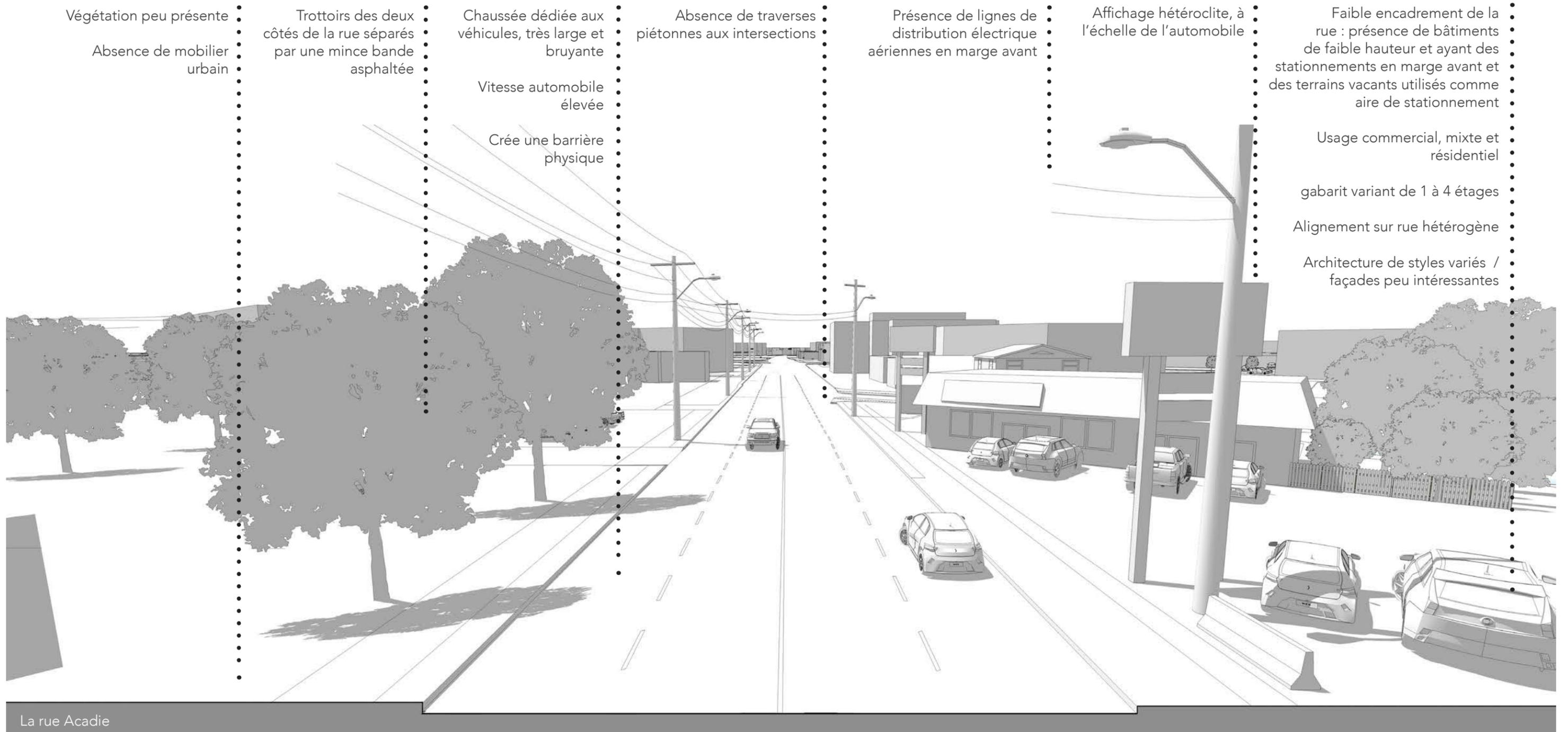


- L'artère offre une importante visibilité aux commerces bordant la rue.
- L'emprise, allant de 20 à 24 mètres, permet une bonification des aménagements.
- Il y a une interrelation avec l'hôtel de ville et le Centre des arts et de la culture de Dieppe (CACD).
- Il y a présence d'une ligne de transport en commun.
- L'aménagement d'une voie de contournement pourrait contribuer à diminuer l'achalandage automobile et réduire la nécessité d'avoir quatre voies.



- La largeur de la chaussée crée une barrière et scinde le centre-ville.
- La rue est conçue prioritairement pour la fluidité de la circulation automobile : vitesse, trottoirs étroits, manque de traverses piétonnes, absence d'infrastructure cyclable, etc.
- Les vides entre les bâtiments (stationnement, importante marge avant, multitudes d'entrées charretières, etc.) interrompent la continuité commerciale et l'expérience du piéton.
- La rue est peu accueillante due au cadre bâti hétérogène (implantation, hauteur, diversité, qualité de l'architecture, absence de vitrine commerciale, etc.) et à la présence de poteaux électriques en marge avant.
- L'absence de végétation, de mobilier urbain et de luminaires à échelle humaine diminue la qualité esthétique de la rue et le confort du piéton.
- L'absence d'infrastructure cyclable rend les déplacements en vélo dangereux.
- L'affichage est hétérogène et est à l'échelle de l'automobile.
- L'absence de stationnement sur rue réduit le nombre de cases de stationnement public dans le secteur.





Végétation peu présente
Absence de mobilier urbain

Trottoirs des deux côtés de la rue séparés par une mince bande asphaltée

Chaussée dédiée aux véhicules, très large et bruyante
Vitesse automobile élevée
Crée une barrière physique

Absence de traverses piétonnes aux intersections

Présence de lignes de distribution électrique aériennes en marge avant

Affichage hétéroclite, à l'échelle de l'automobile

Faible encadrement de la rue : présence de bâtiments de faible hauteur et ayant des stationnements en marge avant et des terrains vacants utilisés comme aire de stationnement

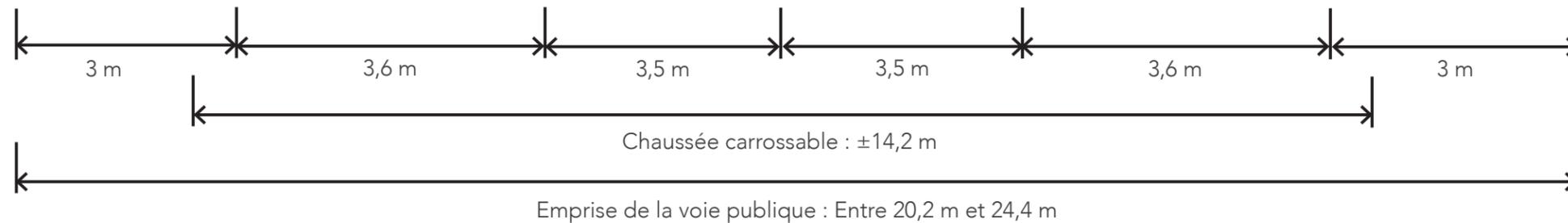
Usage commercial, mixte et résidentiel

gabarit variant de 1 à 4 étages

Alignement sur rue hétérogène

Architecture de styles variés / façades peu intéressantes

La rue Acadie



1.8 L'ANALYSE PAYSAGÈRE

1.8.3 La rue du Marché et la rue Notre-Dame



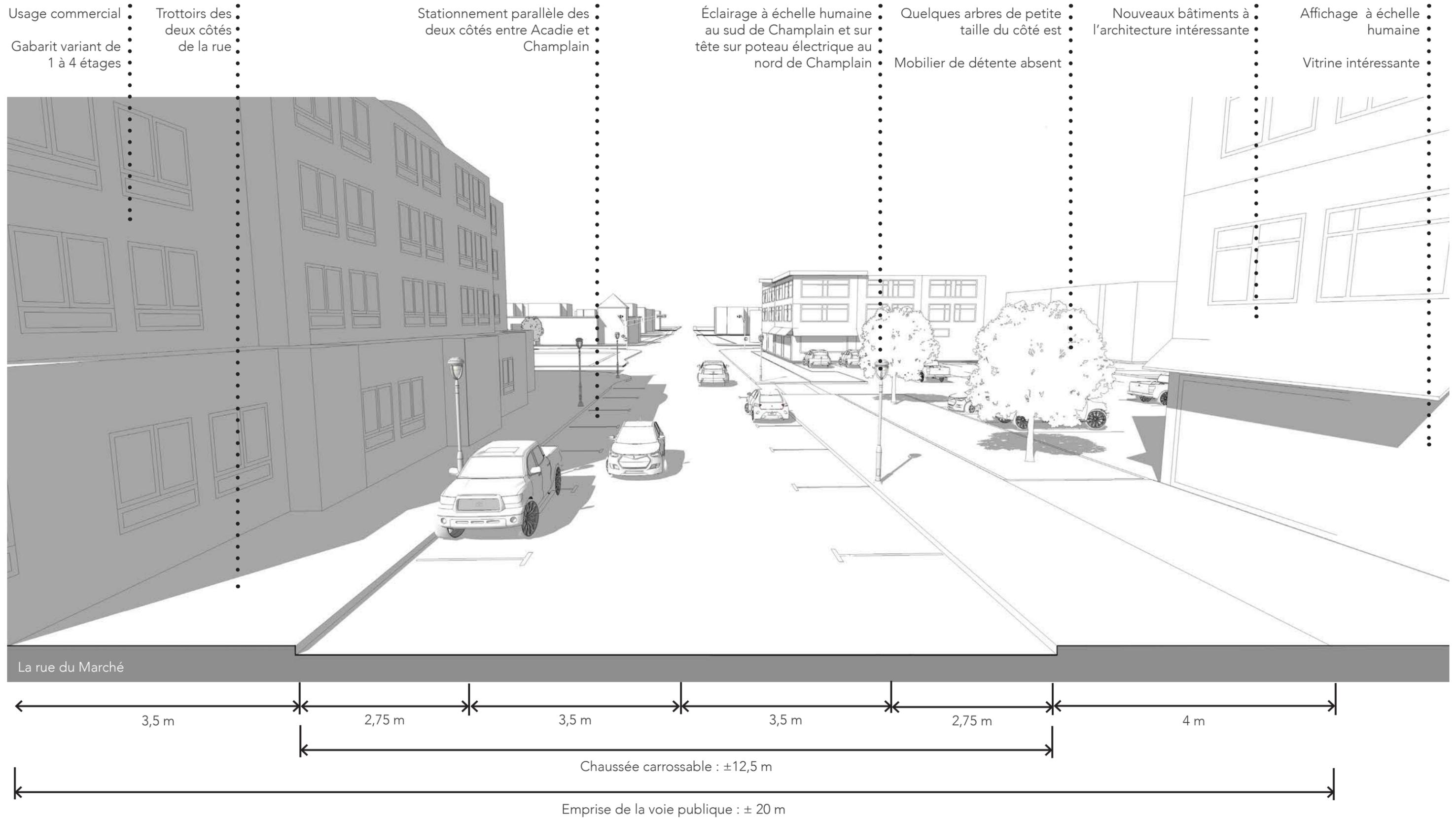
- Le secteur est en transition : Plusieurs nouveaux bâtiments suivant de bons principes de design (encadrement de la rue, façade vitrée, mixité, densification, etc.).
- La rue Notre-Dame permet au piéton d'accéder directement au site où sera implanté le futur complexe intergénérationnel.
- Il y a présence d'une ligne de transport en commun.
- La rue est partiellement à l'échelle humaine (marge de recul, hauteur des bâtiments, l'affichage, luminaire, etc.).
- La présence de stationnement en parallèle crée une barrière entre les piétons et les automobilistes, en plus d'offrir du stationnement.
- La rue est relativement sécuritaire dû à la chaussée plus étroite, au stationnement sur rue, aux larges trottoirs de chaque côté, etc.



- Les vides entre les bâtiments (stationnement, importante marge avant, multitudes d'entrées charretières, etc.) interrompent la continuité commerciale et l'expérience du piéton.
- La rue est peu accueillante en raison du cadre bâti hétérogène (implantation, hauteur, diversité, qualité de l'architecture, absence de vitrine commerciale, etc.) et à la présence de poteaux électriques en marge avant.
- L'absence de mobilier urbain permettant de se reposer diminue le confort du piéton.
- La rareté des végétaux et du mobilier urbain diminue la qualité esthétique de la rue.
- L'absence d'infrastructure cyclable rend les déplacements en vélo dangereux.



Rue du Marché
Source: Google street view



1.8 L'ANALYSE PAYSAGÈRE

1.8.4 Le chemin Gauvin, entre l'avenue Acadie et la rue du Marché

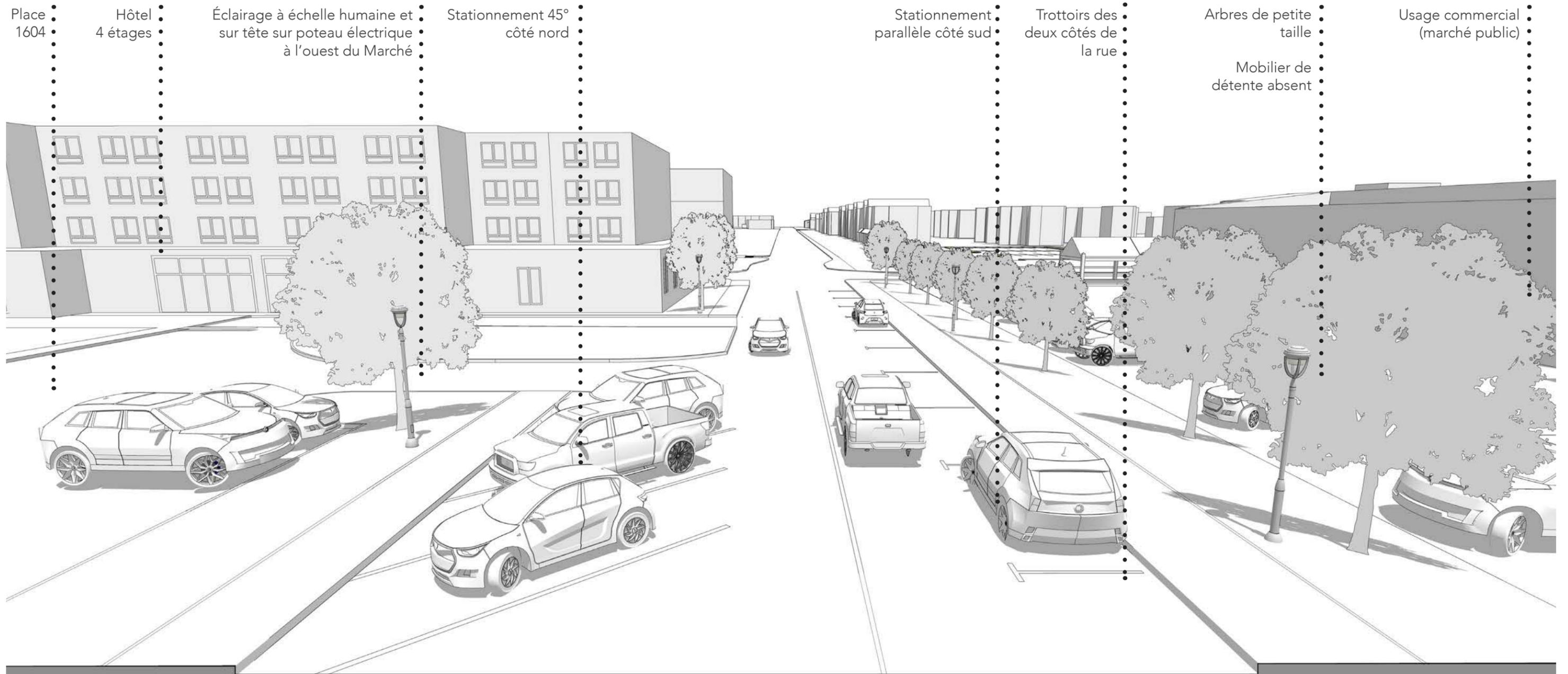


- La présence de cases de stationnement en parallèle entre les trottoirs et les voies de circulation automobile offre un sentiment de sécurité, en plus d'offrir du stationnement.
- Il y a présence d'une ligne de transport en commun.

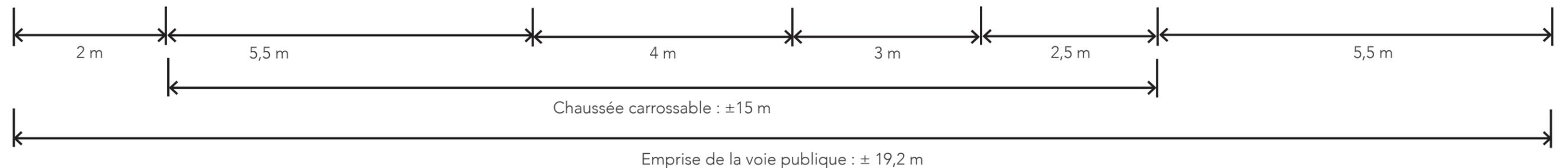


- La rue crée une barrière entre les deux pôles d'achalandage d'importance : la Place 1604 et le marché public.
- La rue est peu accueillante en raison des espaces de stationnement.
- La rareté des végétaux et du mobilier urbain diminue la qualité esthétique de la rue.
- L'absence d'infrastructure cyclable rend les déplacements en vélo dangereux.





Le chemin Gauvin



1.8 L'ANALYSE PAYSAGÈRE

1.8.5 Le chemin Gauvin, à l'est de la rue du Marché

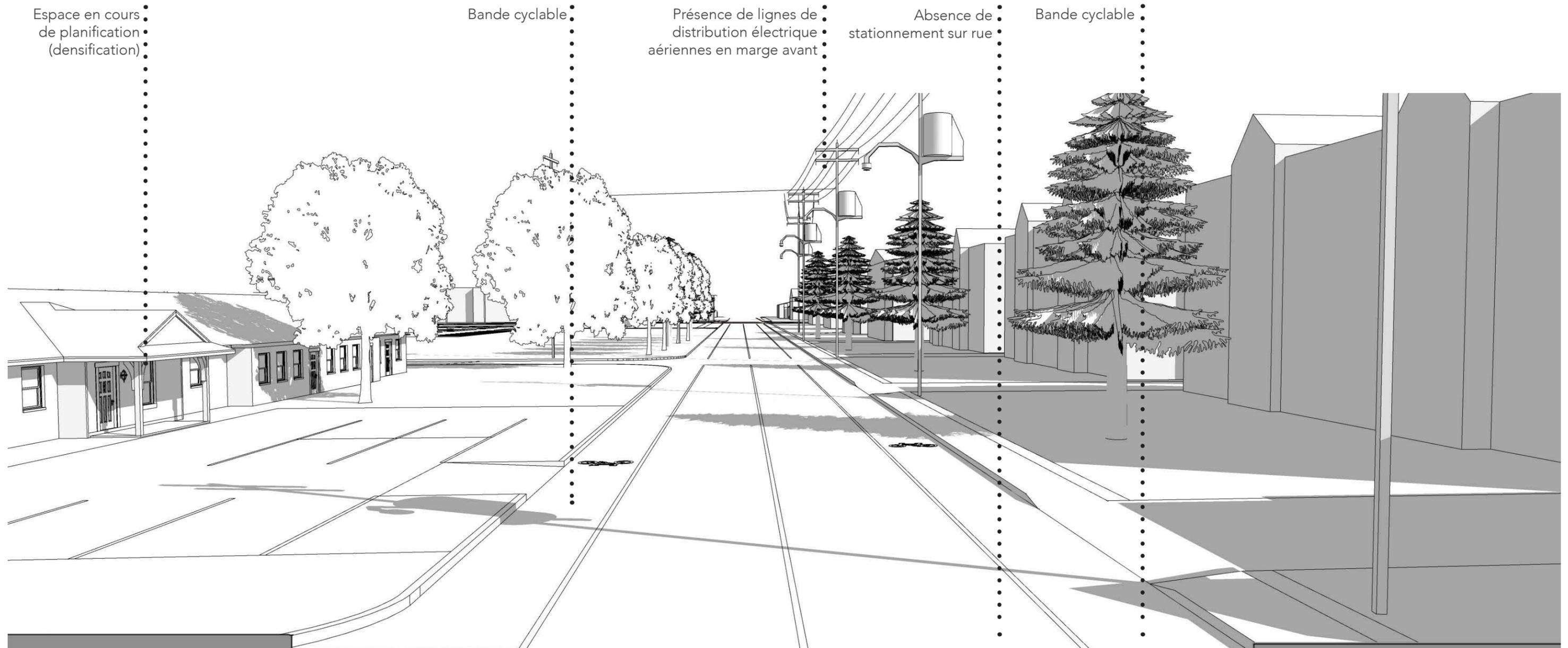


- La rue intègre du stationnement parallèle d'un côté de la rue.
- La rue a été réaménagée récemment et intègre des bandes cyclables de chaque côté.



- La rue est peu accueillante due à la présence de poteaux électriques en marge avant, à la rareté de la végétation et à l'architecture des bâtiments.





Espace en cours de planification (densification)

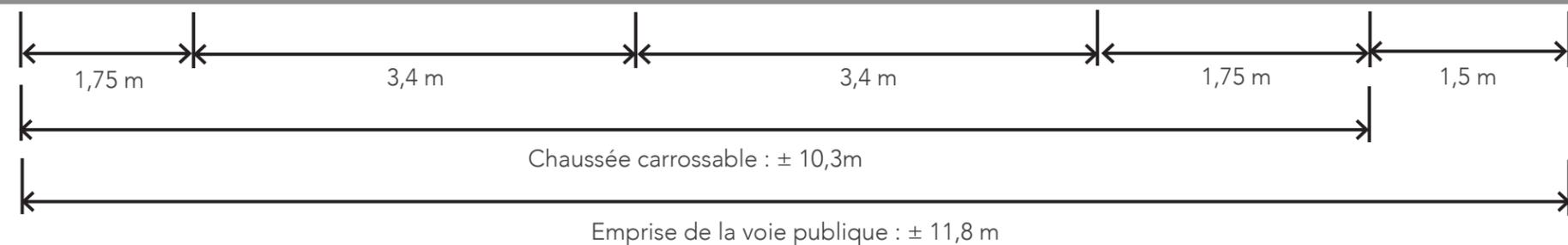
Bande cyclable

Présence de lignes de distribution électrique aériennes en marge avant

Absence de stationnement sur rue

Bande cyclable

Le chemin Gauvin, à l'est de la rue du Marché



1.8 L'ANALYSE PAYSAGÈRE

1.8.6 L'avenue Virginia

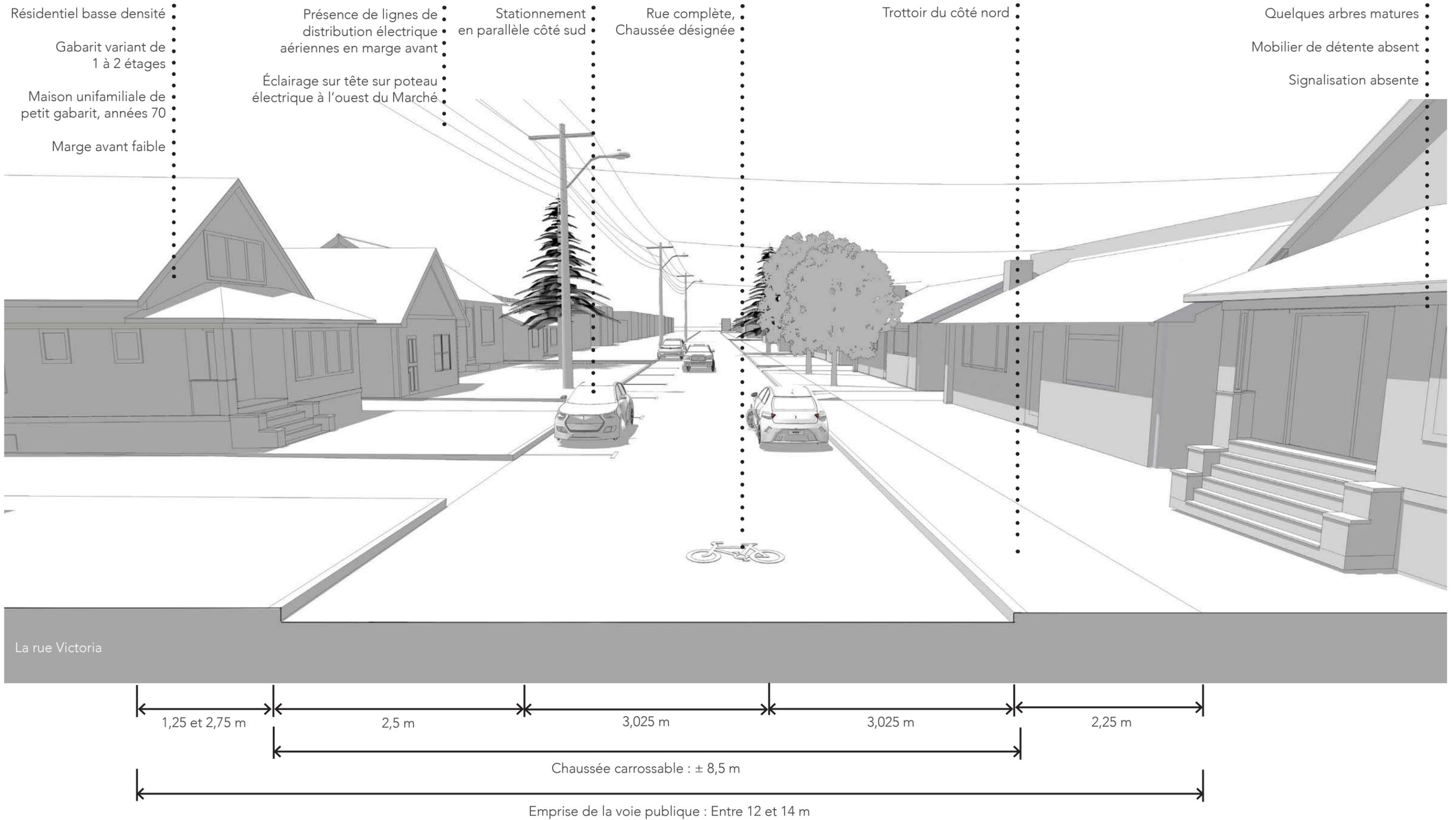


- La rue connecte la Place 1604 et le futur parc riverain.
- La rue est à échelle humaine (faible marge de recul, hauteur des bâtiments par rapport à la largeur de la rue, etc.).
- La rue intègre du stationnement parallèle d'un côté de la rue.
- La rue a été réaménagée récemment en rue complète (trottoir, chaussée désignée pour vélo «sharrow»).



- La rue ne joue pas un rôle de connectivité entre le centre-ville et la rivière, malgré le fait qu'elle représente l'axe le plus naturel entre les deux.
- La rue est peu accueillante due à la présence de poteaux électriques en marge avant et à la rareté de la végétation.
- Puisque c'est une rue locale, il est important de respecter la quiétude des lieux dans les futurs aménagements.
- Sa faible emprise n'offre pas beaucoup d'opportunités de réaménagement.





1.8 L'ANALYSE PAYSAGÈRE

1.8.6 La bande riveraine - Rivière Petitcodiac

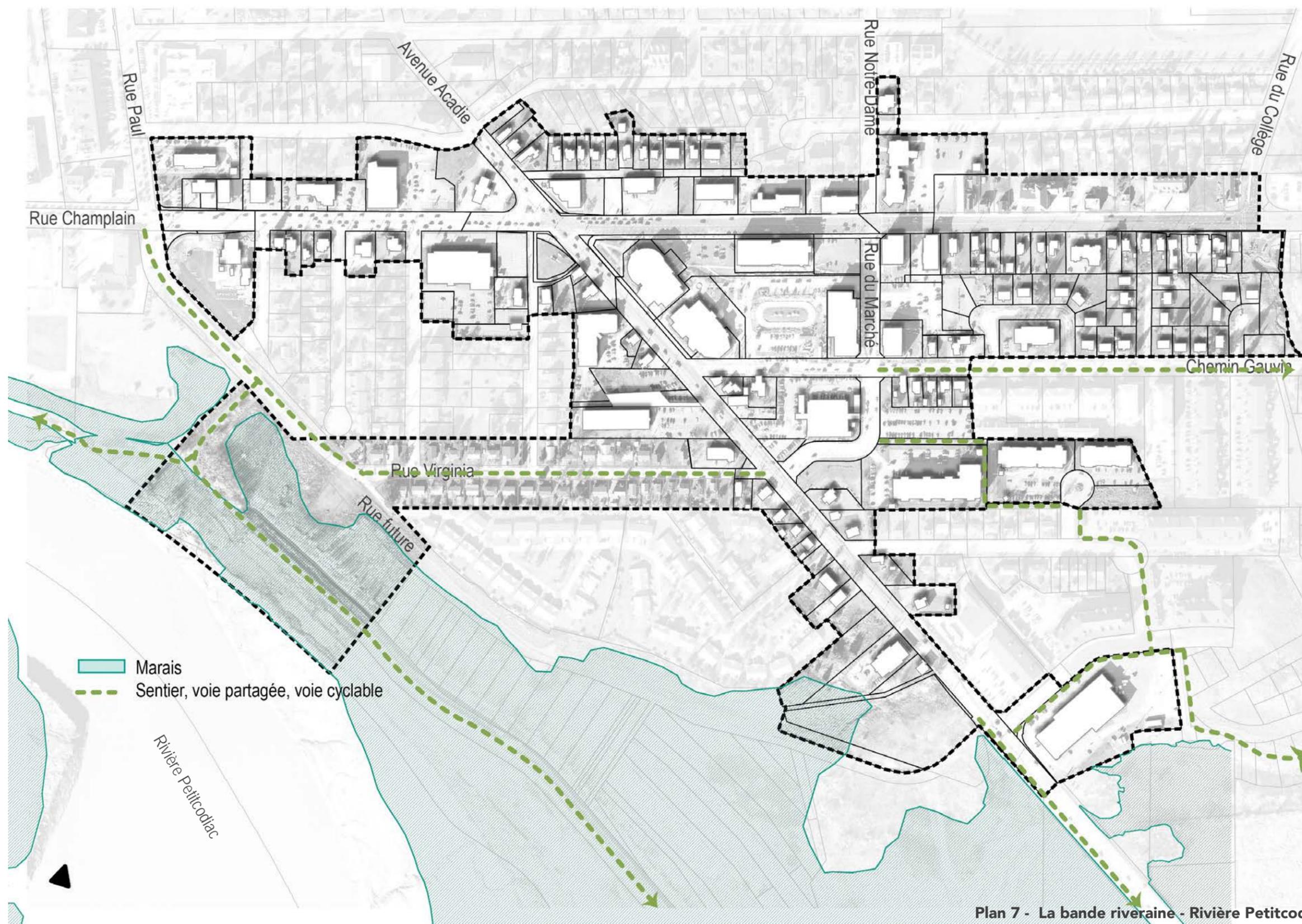


- Le site linéaire est en bordure de la rivière Petitcodiac. Il offre un fort potentiel de mise en valeur du paysage et des points de vue par la présence du coude de la rivière.
- Une piste cyclable / sentier traverse le site et assure une connexion avec Moncton et d'autres secteurs de la ville. Ce sentier fait partie du sentier Transcanadien et du sentier de l'Étoile.



- Les aménagements possibles sont limités par la présence de marais.
- Il n'y a aucun aménagement favorisant l'appropriation du lieu.
- Il y a une absence de sentier formel bordant la rivière.
- Le fort courant limite les activités possibles sur la rive (pêche, embarcation légère, etc.).
- Le site est déconnecté du reste de la ville.



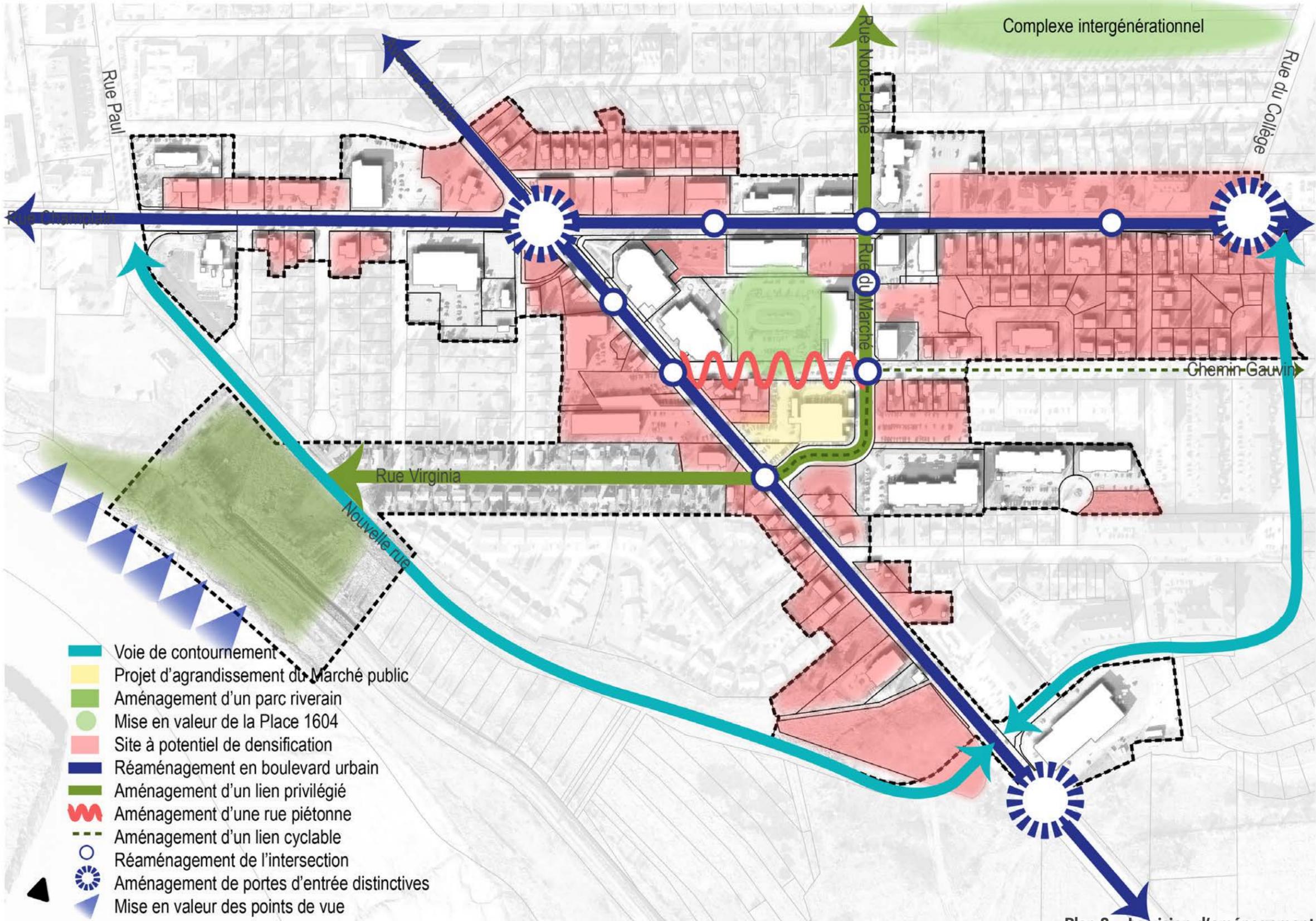


Plan 7 - La bande riveraine - Rivière Petitcodiac



2. LES INTERVENTIONS D'AMÉNAGEMENT

2.1 LA VISION D'AMÉNAGEMENT

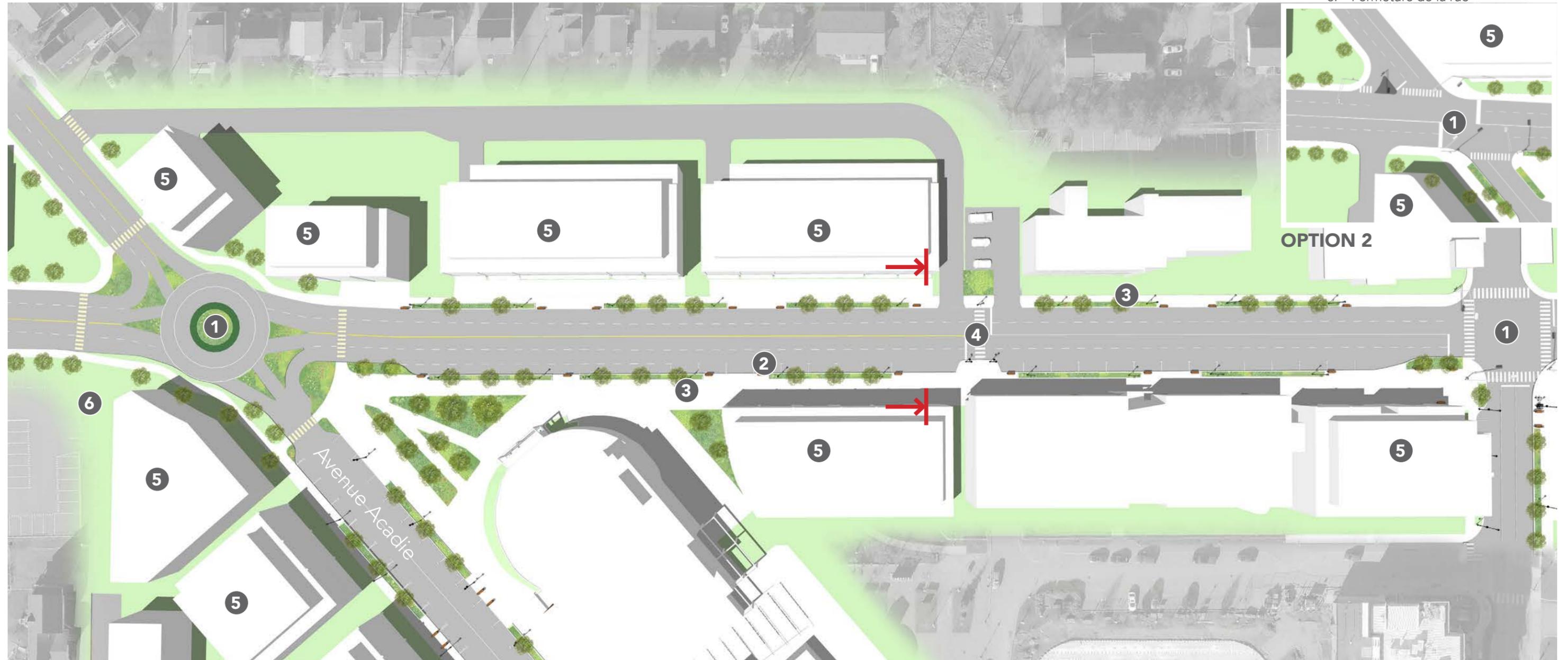


Plan 8 - La vision d'aménagement

2.2 LE RÉAMÉNAGEMENT DES RUES PRIORITAIRES

2.2.1 LA RUE CHAMPLAIN

1. Réaménagement de l'intersection avec avancées de trottoir ou carrefour giratoire
2. Stationnement sur rue
3. Élargissement des trottoirs
4. Passage piéton à mi-parcours
5. Nouveau bâtiment
6. Fermeture de la rue



→ Emplacement de la coupe

2.2 LE RÉAMÉNAGEMENT DES RUES PRIORITAIRES

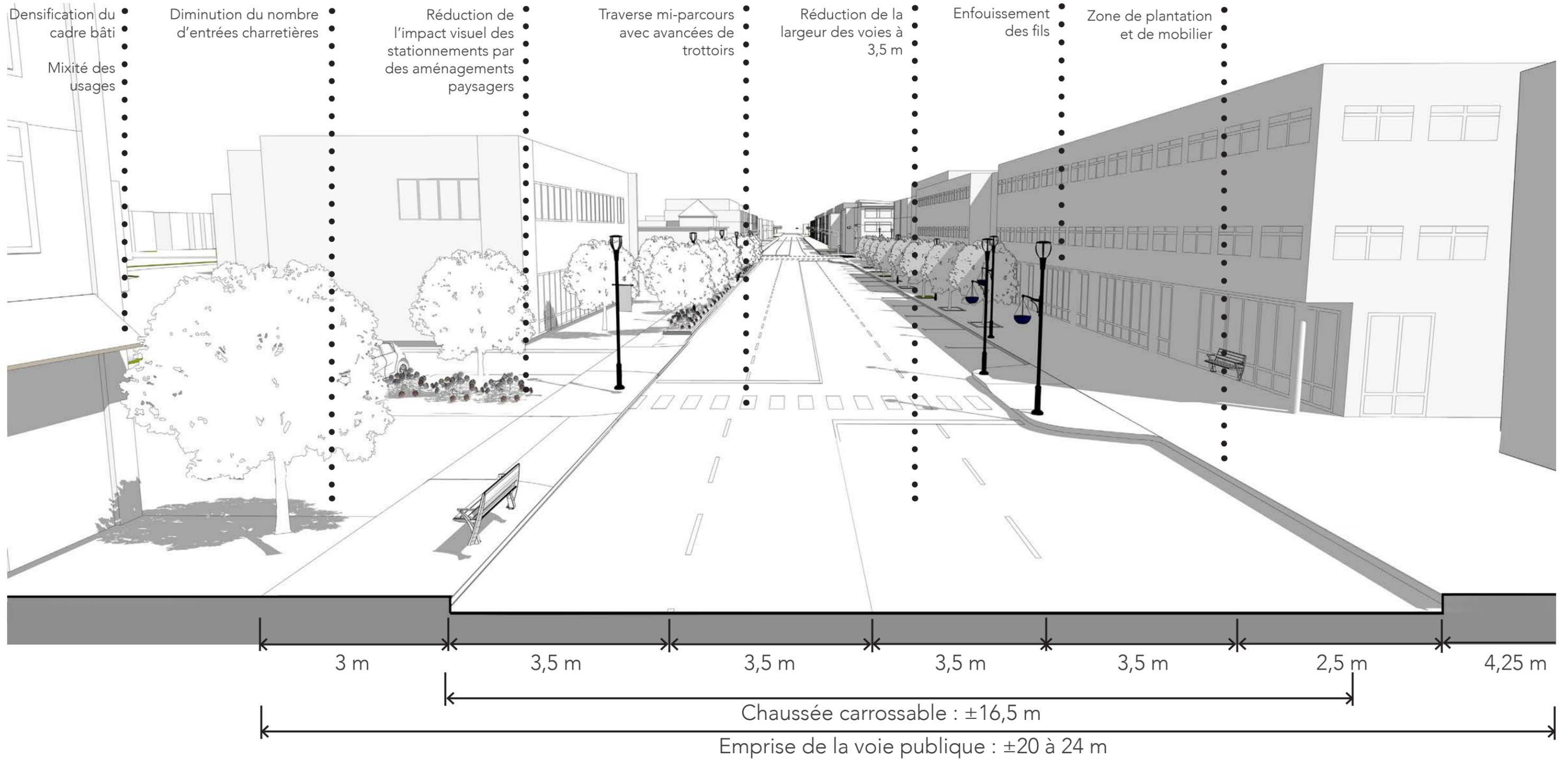
2.2.1 LA RUE CHAMPLAIN

- 1. Élargissement des trottoirs
- 2. Nouvelle rue et nouvelle intersection
- 3. Nouveau bâtiment
- 4. Sentier (localisation approximative)



2.2 LE RÉAMÉNAGEMENT DES RUES PRIORITAIRES

2.2.1 LA RUE CHAMPLAIN





Augmenter la perméabilité entre les secteurs en créant des connexions nord-sud (traverse à mi-parcours)



Augmenter la perméabilité entre les secteurs en créant des connexions nord-sud (traverse à mi-parcours)



Encourager la construction des parcelles vacantes (marge avant faible, ± quatre étages, rez-de-chaussée commercial vitré, etc.)



Intégrer des passages piétons texturés



Réduire l'impact visuel des stationnements par des aménagements paysagers



Aménager les stationnements de façon écologique



Aménager des placettes et intégrer du mobilier urbain et des végétaux sur l'ensemble de la rue

2.2 LE RÉAMÉNAGEMENT DES RUES PRIORITAIRES

2.2.1 LA RUE CHAMPLAIN



1 Vue de la rue Champlain, vers l'est



2 Vue de la rue Champlain, vers l'est



3 Vue de la rue Champlain, vers l'est

2.2 LE RÉAMÉNAGEMENT DES RUES PRIORITAIRES

2.2.2 L'AVENUE ACADIE

1. Réaménagement de l'intersection avec avancées de trottoir ou carrefour giratoire
2. Stationnement sur rue
3. Élargissement des trottoirs
4. Passage piéton à mi-parcours
5. Nouveau bâtiment
6. Installation artistique sur l'allée du Patrimoine
7. Fermeture de la rue



2.2 LE RÉAMÉNAGEMENT DES RUES PRIORITAIRES

2.2.2 L'AVENUE ACADIE

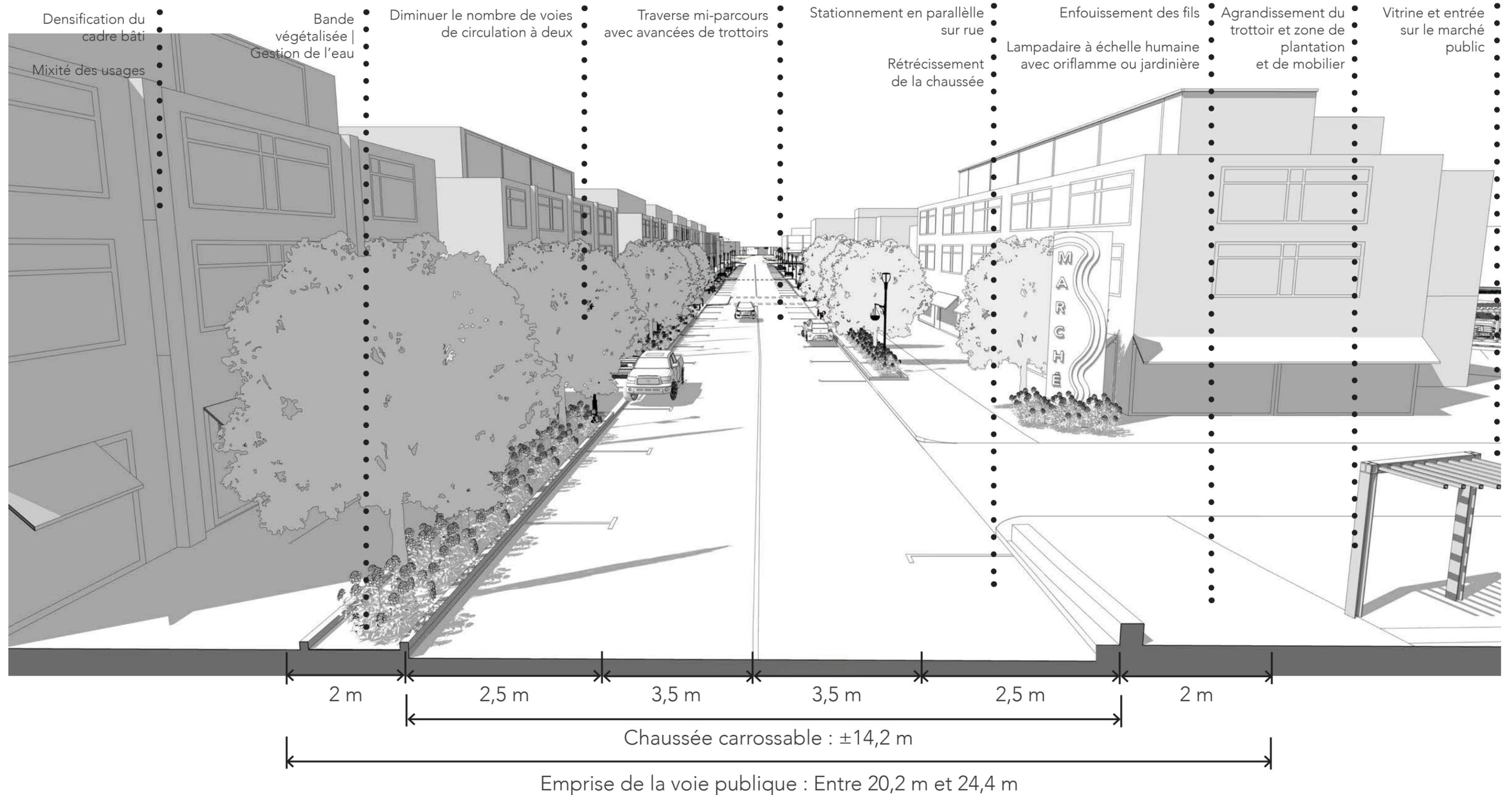
- 1. Place publique face au marché public
- 2. Agrandissement du marché public
- 3. Entrée véhiculaire au marché public
- 4. Stationnement sur rue
- 5. Élargissement des trottoirs
- 6. Intersection surélevée
- 7. Nouveau bâtiment



→ Emplacement de la coupe

2.2 LE RÉAMÉNAGEMENT DES RUES PRIORITAIRES

2.2.2 L'AVENUE ACADIE





Intégrer du stationnement sur rue



Amener des solutions écologiques et durables dans le mode de gestion des eaux de pluie (bande entre trottoir et rue



Encourager la construction des parcelles vacantes (marge avant faible, ± quatre étages, rez-de-chaussée commercial vitré, etc.)



Intégrer de l'affichage identifiant les principaux points d'intérêts



Aménager une rue fonctionnelle et sécuritaire adaptée à tous les modes de déplacement (intersection surélevée)



Analyser la possibilité d'intégrer un carrefour giratoire à l'intersection des rues Acadie / Champlain qui marquerait l'entrée



Donner une vitrine dynamique au Marché public



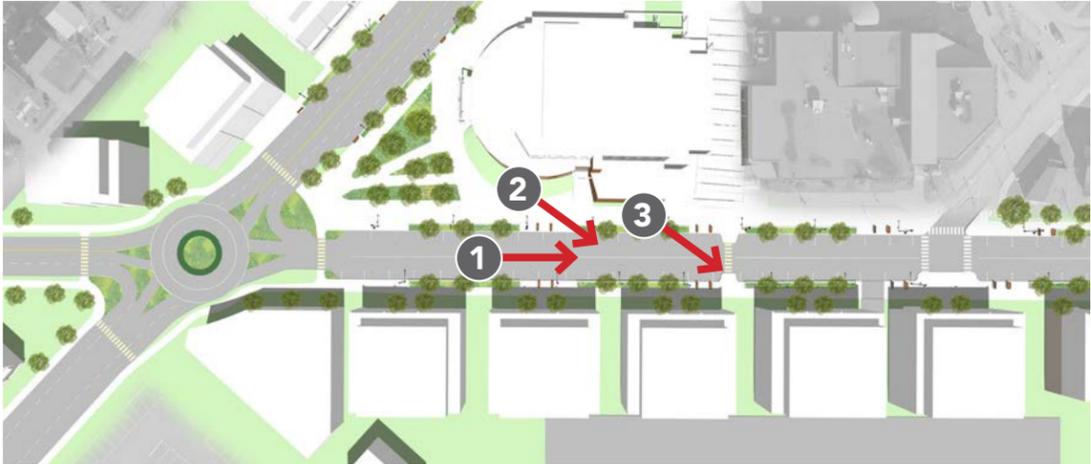
Aménager une place publique face au Marché public donnant sur la rue Acadie, avec équipement pouvant accueillir les marchands, tables et bancs, fontaines, installations aériennes, végétations, etc.

2.2 LE RÉAMÉNAGEMENT DES RUES PRIORITAIRES

2.2.2 L'AVENUE ACADIE



1 Vue de l'avenue l'Acadie vers le sud



2 Vue de l'avenue l'Acadie, à partir de l'hôtel de ville, vers le sud

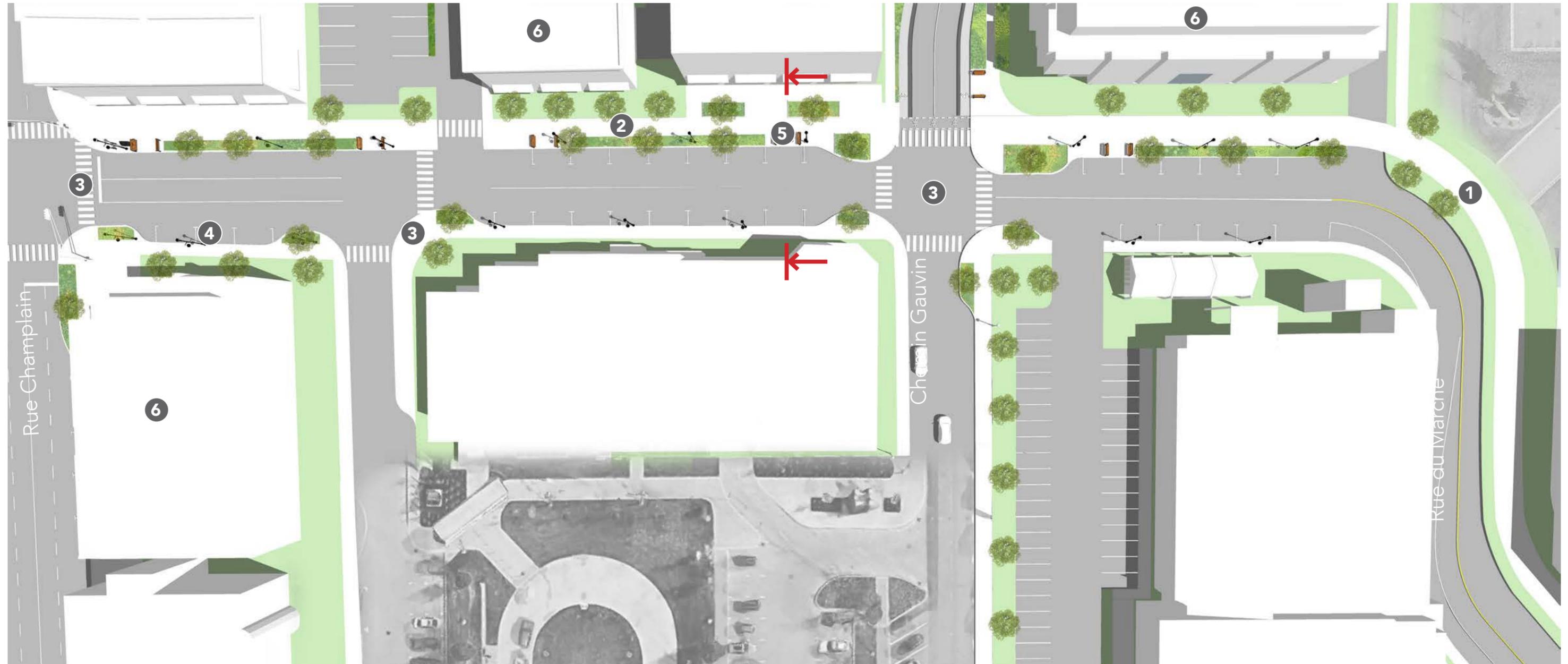


3 Vue de l'avenue l'Acadie, vers le sud

2.2 LE RÉAMÉNAGEMENT DES RUES PRIORITAIRES

2.2.3 LA RUE DU MARCHÉ

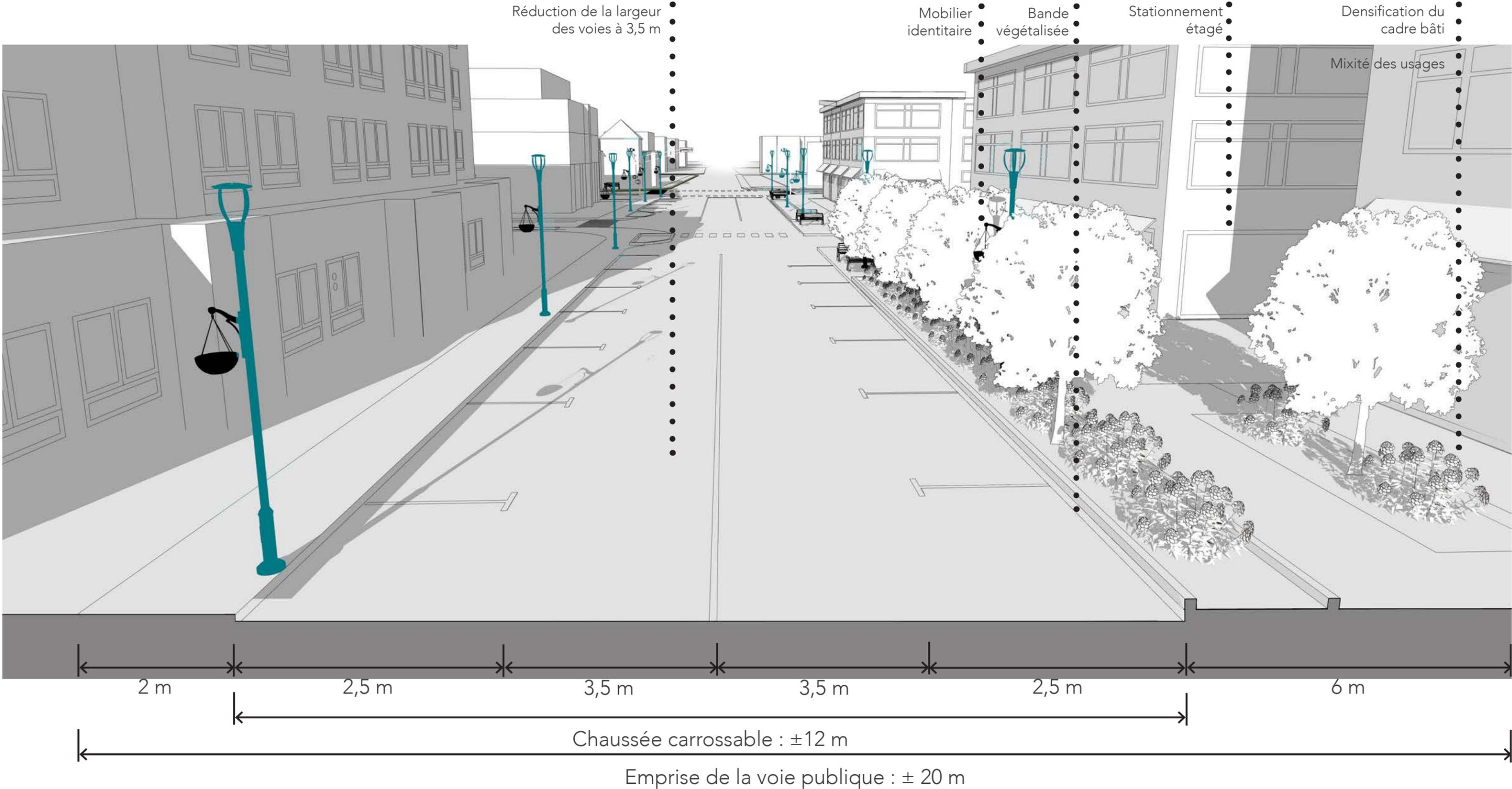
1. Piste multifonctionnelle
2. Élargissement du trottoir
3. Saillie de trottoir
4. Stationnement sur rue
5. Mobilier identitaire
6. Nouveau bâtiment



→ Emplacement de la coupe

2.2 LE RÉAMÉNAGEMENT DES RUES PRIORITAIRES

2.2.3 LA RUE DU MARCHÉ





Intégrer une piste multifonctionnelle connectant la piste cyclable sur le chemin Gauvin et la rue complète sur Virginia



Intégrer de la végétation entre la rue et le trottoir



Intégrer des saillies de trottoir aux intersections



Intégrer une gestion de l'eau de pluie aux fosses de plantation



Mobilier coloré

2.2 LE RÉAMÉNAGEMENT DES RUES PRIORITAIRES

2.2.4 LE CHEMIN GAUVIN

(Entre les rues Acadie et du Marché - Option 1 - Urbanisme tactique)

- 1. Espace de jeux / événementiel
- 2. Espace d'agriculture urbaine
- 3. Espace de détente
- 4. Espace de socialisation

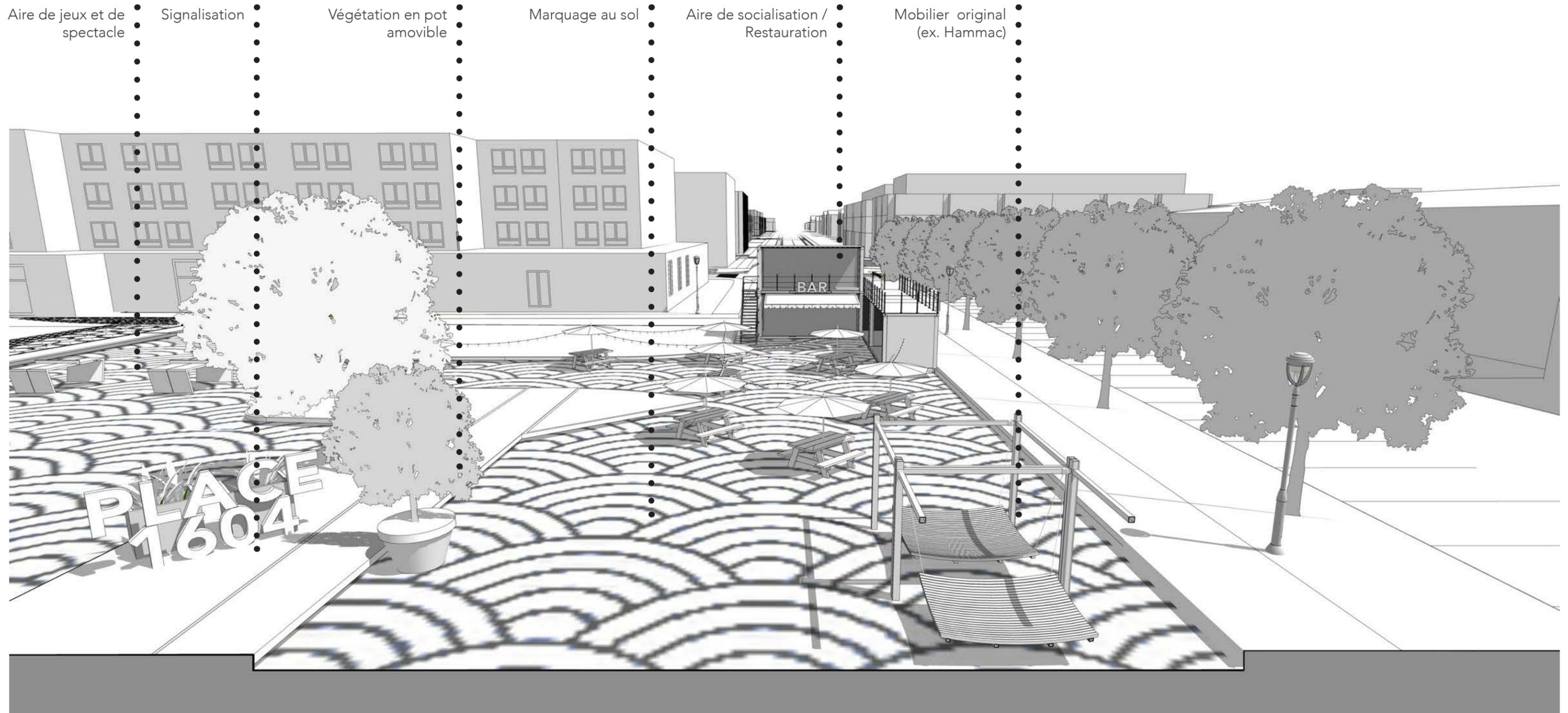


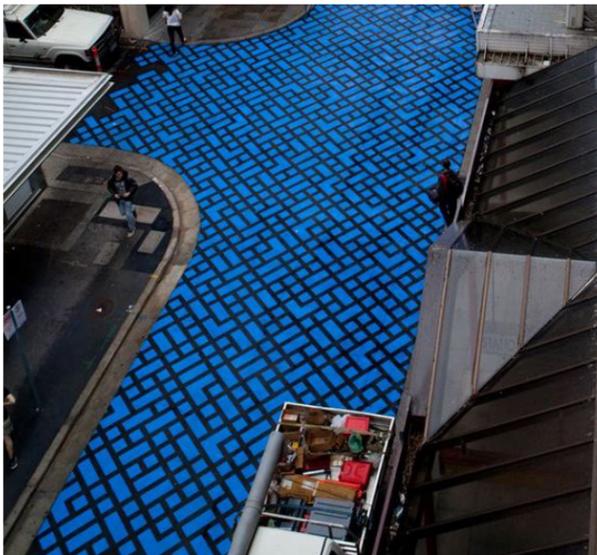
→ Emplacement de la coupe

2.2 LE RÉAMÉNAGEMENT DES RUES PRIORITAIRES

2.2.4 LE CHEMIN GAUVIN

(Entre les rues Acadie et du Marché - Option 1 - Urbanisme tactique)





Marquage décoratif au pochoir



Mobilier de détente amovible



Mobilier original



Jeux de table



Bacs d'agriculture urbaine



Jeux géants



Signalétique



Commerce en conteneur / foodtruck

2.2 LE RÉAMÉNAGEMENT DES RUES PRIORITAIRES

2.2.4 LE CHEMIN GAUVIN

(Entre les rues Acadie et du Marché - Option 1 - Urbanisme tactique)



1 Vue du chemin Gauvin vers l'est



2 Vue du chemin Gauvin vers l'est



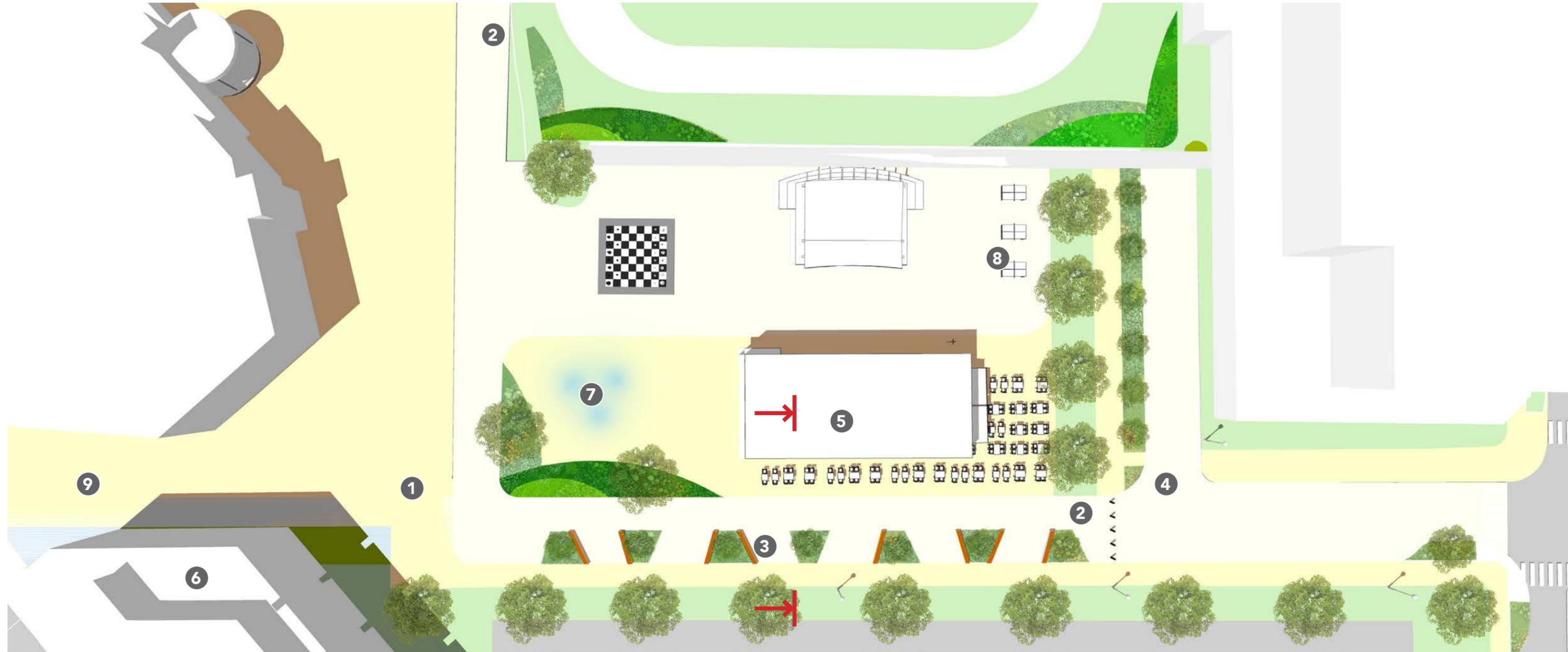
3 Vue du chemin Gauvin vers l'est

2.2 LE RÉAMÉNAGEMENT DES RUES PRIORITAIRES

2.2.4 LE CHEMIN GAUVIN

(Entre les rues Acadie et du Marché - Option 2 - Permanente)

1. Fermeture de la rue aux automobiles, passage piéton
2. Rue piétonne au même niveau que le trottoir, banc et végétation
3. Espace de mobilier et de végétation
4. Accès au stationnement souterrain
5. Nouveau bâtiment (restaurant-terrasse)
6. Nouveau bâtiment
7. Fontaine
8. Espace jeux
9. Allée d'agriculture urbaine



 Emplacement de la coupe

2.2 LE RÉAMÉNAGEMENT DES RUES PRIORITAIRES

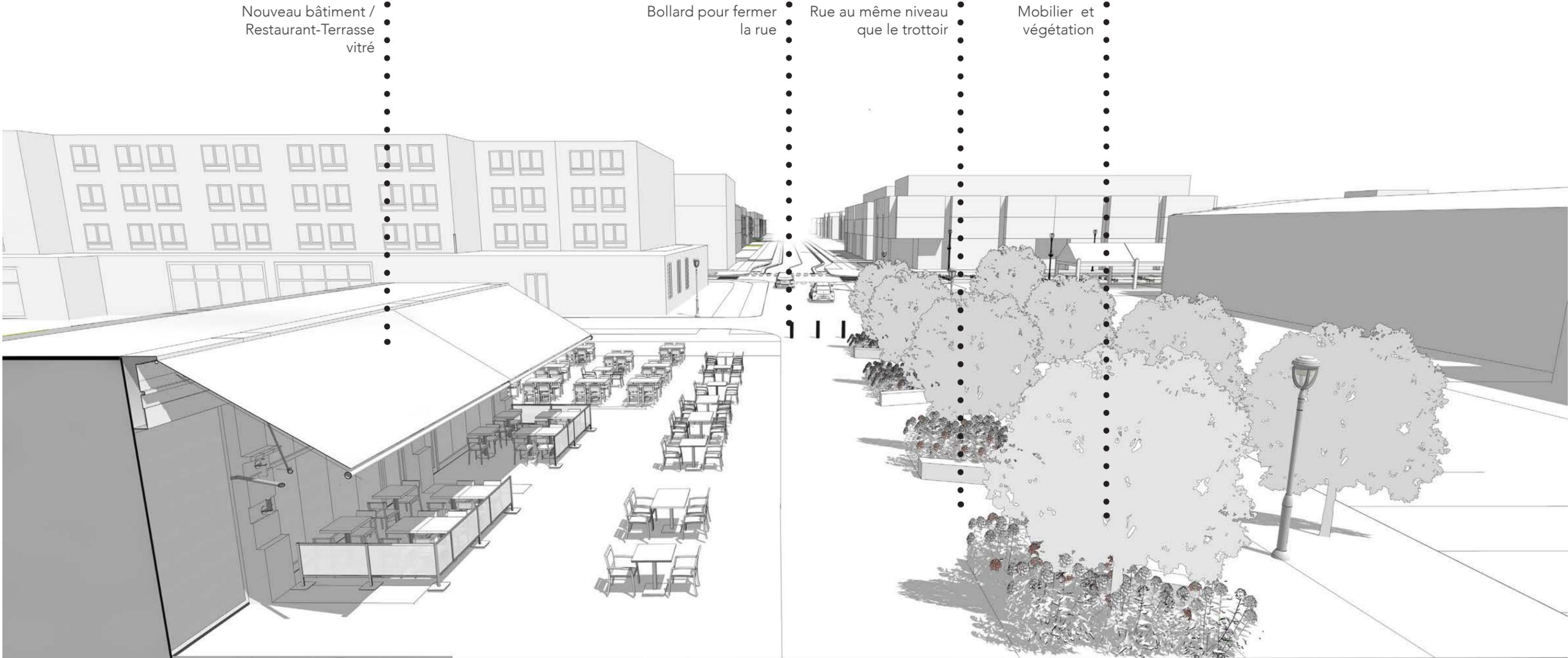
2.2.4 LE CHEMIN GAUVIN
(Entre les rues Acadie et du Marché - Option 2 - Permanente)

Nouveau bâtiment /
Restaurant-Terrasse
vitré

Bollard pour fermer
la rue

Rue au même niveau
que le trottoir

Mobilier et
végétation





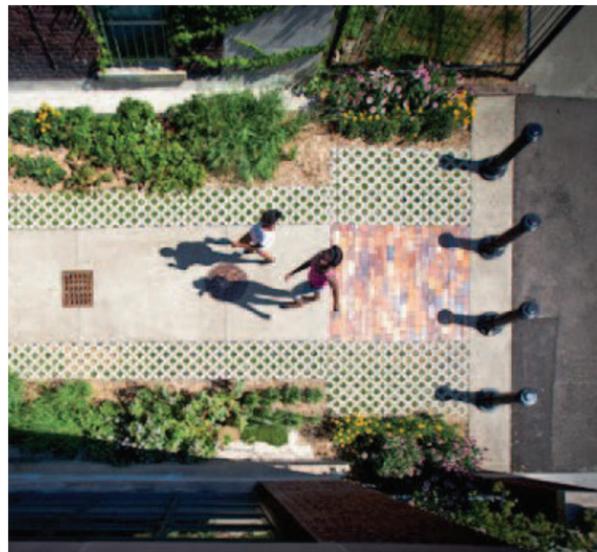
Aménager une rue piétonne à un niveau



Intégrer de la végétation, du mobilier et des terrasses sur la rue



Restaurant-terrace vitré



Fermer la rue aux automobilistes à l'aide de bollards



Intégrer dans le mobilier un clin d'oeil au cirque

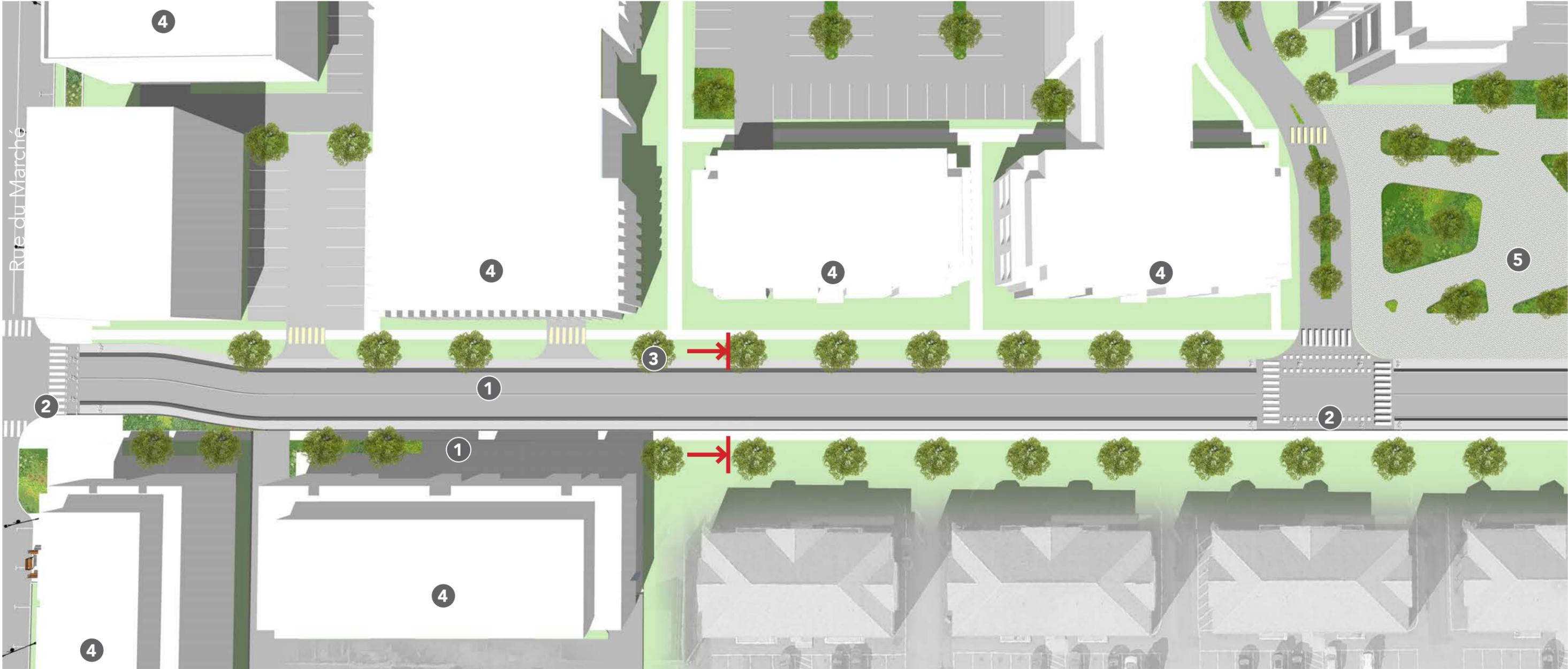


Aménager une fontaine sur la place publique et texture du pavé

2.2 LE RÉAMÉNAGEMENT DES RUES PRIORITAIRES

2.2.4 LE CHEMIN GAUVIN (À l'est de la rue du Marché)

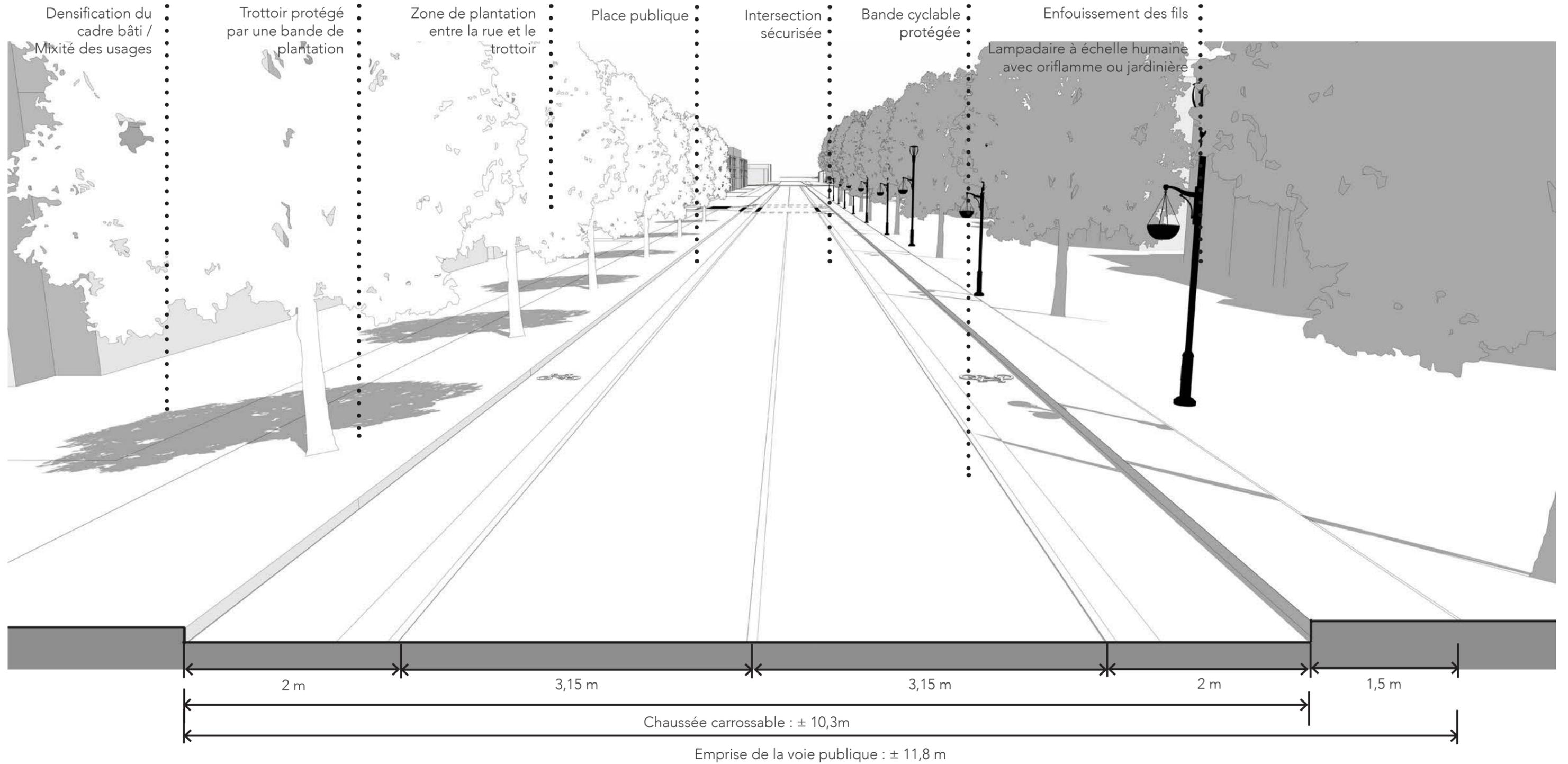
- 1. Piste cyclable bi-directionnelle
- 2. Intersection marquée
- 3. Trottoir séparé par une bande végétale
- 4. Nouveau bâtiment
- 5. Place publique



→ Emplacement de la coupe

2.2 LE RÉAMÉNAGEMENT DES RUES PRIORITAIRES

2.2.3 LA RUE DU MARCHÉ





Intégrer du marquage au sol pour cycliste aux intersections



Intégrer des bandes préfabriquées entre la voie cyclable et la rue ou autres séparateurs



Intégrer une bande cyclable unidirectionnelle qui connecte la rivière au futur complexe intergénérationnel



Aménager une place publique donnant sur le chemin Gauvin



Intégrer des traverses ludiques aux intersections

2.2 LE RÉAMÉNAGEMENT DES RUES PRIORITAIRES

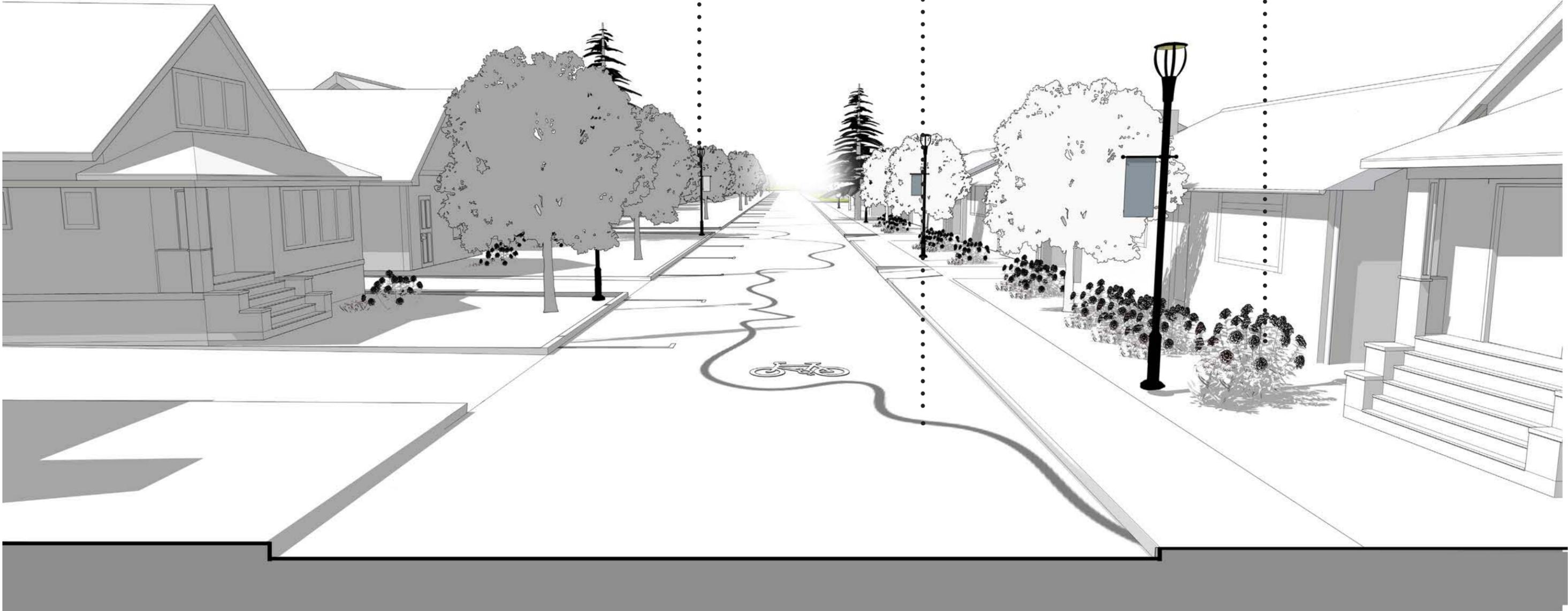
2.2.5 L'AVENUE VIRGINIA



Enfouissement des fils
Lampadaire à échelle humaine
avec oriflamme

Parcours ludique
reprenant le tracé de la
rivière Petitcodiac

Aménagement du domaine
privé (incitatif)





Aménager une promenade ludique connectant le cœur du centre-ville et le parc riverain.



Aménager une promenade ludique connectant le cœur du centre-ville et le parc riverain.

Aménager les cours avant pour avoir des aménagements paysagers de qualité (incitatif).

2.3 L'ÎLOT GAUVIN

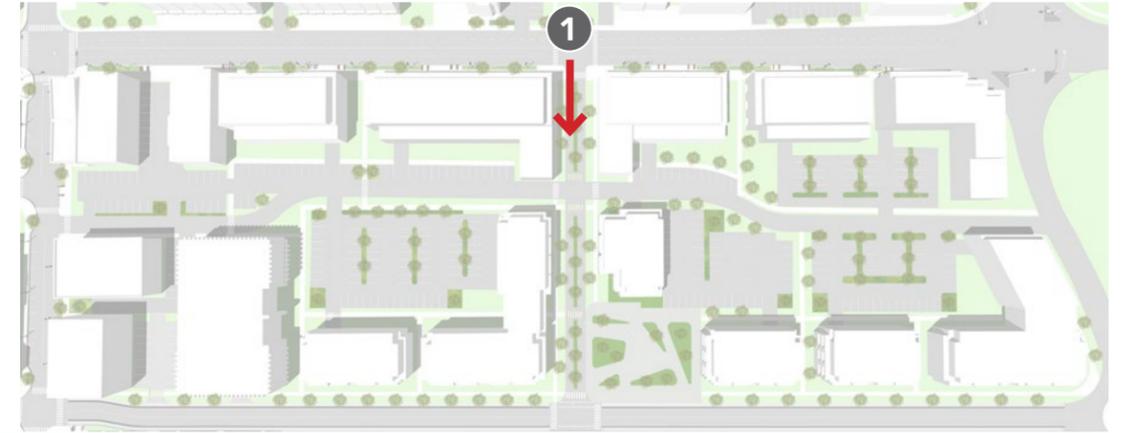
- Les bâtiments donnant sur les rues Champlain et du Collège sont entre 3 et 5 étages (possibilité de 6).
- Les bâtiments donnant sur la rue du Marché et sur le chemin Gauvin sont entre 3 et 4 étages.
- Pour des bâtiments dont la hauteur excède 4 étages, chaque étage additionnel fait l'objet d'une marge de recul d'un minimum de 3 mètres, et ce, pour tous les étages (effet d'escalier).
- Les jeux d'avancées et de reculs, de matériaux et de détails

architecturaux donnent l'apparence de plus petits volumes et rythment la façade afin d'éviter les blocs monolithiques et la monotonie.

- Le front bâti sur les rues Champlain, du Marché, du Collège, Gauvin et la rue « A » est continu, de manière à limiter la création de vides et de discontinuités dans la trame urbaine. La marge avant est réduite de façon à bien encadrer la rue.

1. Nouvelle rue
2. Nouveau bâtiment
3. Stationnement étagé
4. Place publique





1 Vue à partir de la rue Champlain de la nouvelle rue nord-sud, vers le sud

2.3 L'ÎLOT GAUVIN



Option 2 - Rue courbe



Stationnement intégrant la végétation pour camoufler la façade



Bâtiments à usages mixtes



Bâtiments résidentiels de moyenne densité



Ambiance souhaitée - Place publique encadrée partiellement de commerces



Porte cochère



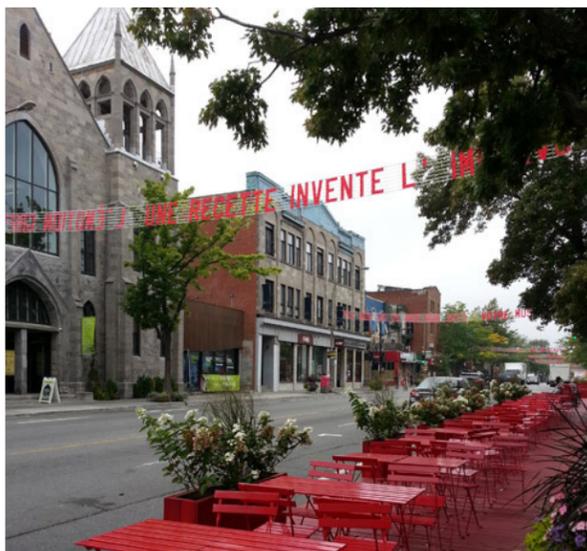
Rue courbe donnant une perspective sur la place publique



Stationnement vert

2.4 L'ALLÉE DU PATRIMOINE

INSTALLATION ARTISTIQUE AÉRIENNE



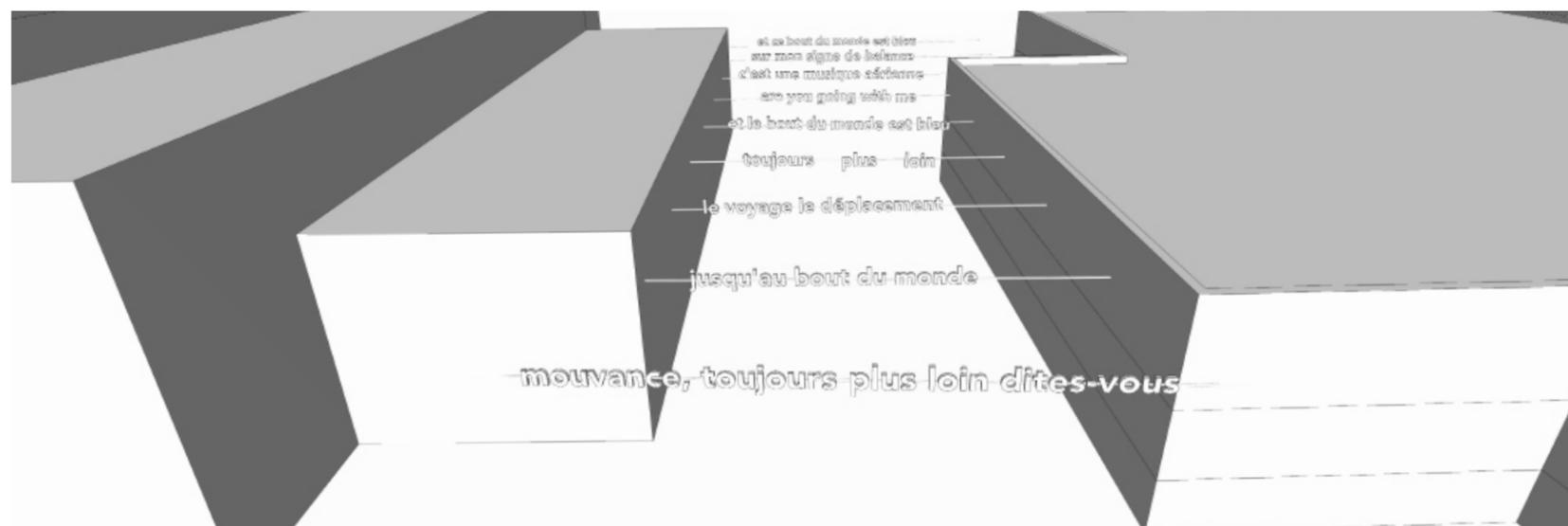
Intégrer des installations aériennes entre les bâtiments

Exemple de poème pouvant être intégré au-dessus de la rue :

*mouvance
toujours plus loin dites-vous
jusqu'au bout du monde
le voyage le déplacement
toujours plus loin
et le bout du monde est bleu
are you going with me
c'est une musique aérienne
sur mon signe de balance
et ce bout du monde est bleu
je m'imagine au volant d'une voiture
à l'harmonica lamentoux des longues
routes
où bercent nos corps
alors que la tête va et vient
something like out-of-the-body
experiences
sur les routes d'Acadie
sur toutes les routes de l'imaginaire
mouvance
déraciné apatride
sinon pour ce bleu au cœur
qu'on allume autour d'une langue
are you going with me*

...

Mouvance
Gérald LEBLANC
La Poésie acadienne



Installation aérienne sur l'allée du Patrimoine

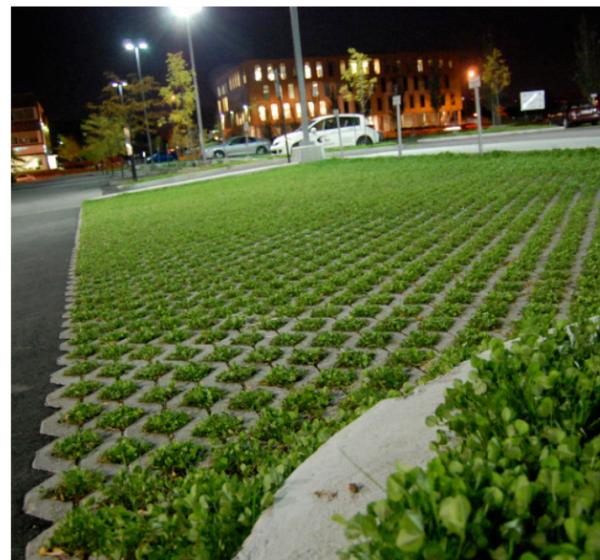
2.5 LE PARC RIVERAIN



- 1. Nouvelle rue
- 2. Intersection sécurisée
- 3. Sentier en criblure de pierre
- 4. Sentier en bois avec garde-corps
- 5. Stationnement en pavé alvéolé
- 6. Bâtiment de traitement des eaux usées
- 7. Tour d'observation
- 8. Structure d'entrée
- 9. Panneau informatif
- 10. Espace de détente
- 11. Espace de conservation



Intégrer de l'éclairage d'ambiance.



Stationnement en pavé alvéolé



Architecture du bâtiment



Intégrer dans le parcours une programmation à caractère informative et/ou historique et/ou artistique (espaces liés par un sentier découverte)



Aménager l'accès principal au Parc par l'intégration d'une structure agissant comme porte d'entrée

Entrée marquée par une architecture de paysage de qualité



Aménagement de type quai



Développer un réseau de sentiers sur le bord de la rivière



Intégrer du mobilier distinctif (inspiration de l'aboiteau)



Intégrer du mobilier de détente

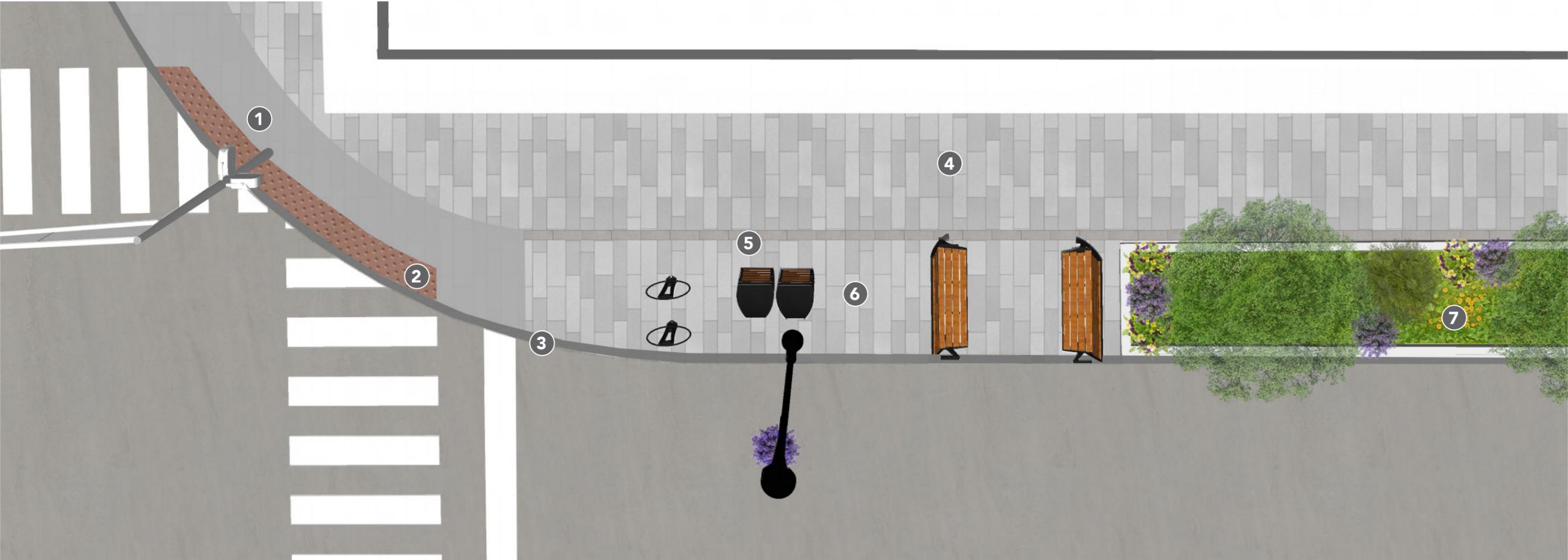


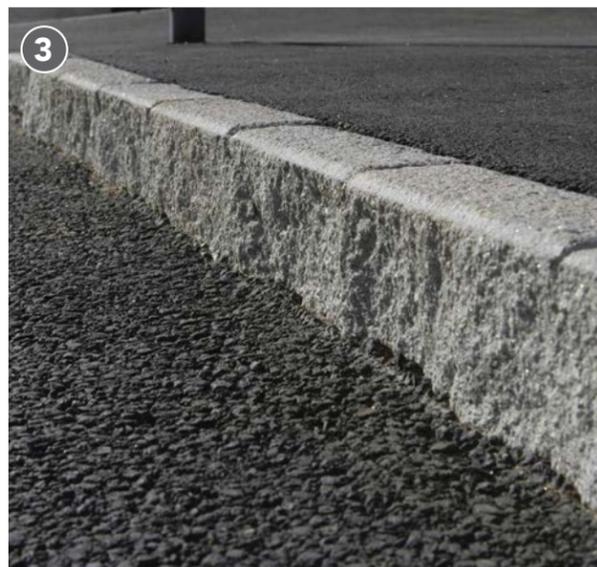
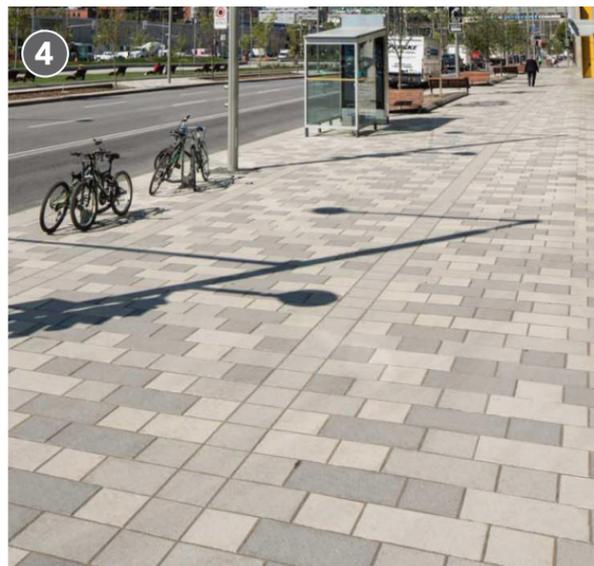
Intégrer une offre d'équipements de détente offrant des percées visuelles sur la rivière

2.6 LA SIGNATURE IDENTITAIRE

2.6.1 LES DÉTAILS

- 1. Baissière d'intersection avec une pente vers la chaussée d'environ 5%
- 2. Dalle pododactile
- 3. Bordure de trottoir en granite
- 4. Pavés de différentes teintes
- 5. Pavés disposés dans l'axe des bordures longitudinales des fosses de plantation
- 6. Zone de mobilier
- 7. Fosse de plantation





Dans la majorité des rues, le rétrécissement des voies de circulation à 3,5 mètres a permis d'élargir les trottoirs afin de favoriser les déplacements piétons. Le mobilier urbain et les fosses de plantation sont implantés en bordure de trottoir, de manière à créer un alignement clair et lisible qui assurera une distinction fonctionnelle et esthétique entre les voies carrossables et le corridor piétonnier situé en fond de trottoir.

En raison de ses qualités esthétiques et de sa durabilité, le pavé de béton est proposé comme matériau de revêtement utilisé pour les trottoirs. Afin de donner un effet de texture aux surfaces et pour minimiser la problématique de salissure des trottoirs, un assemblage de pavés polychrome d'apparence aléatoire, dans les teintes de gris, est donc proposé. Les différentes teintes de gris donneront un aspect plus moderne et contemporain au secteur, soit l'aspect recherché. La teinte rosée du pavé utilisée actuellement dans le centre-ville renvoie à une autre époque, ou encore à une apparence plus champêtre. Il n'est pas proposé d'enlever le pavé rosé encore en bon état sur l'ensemble de l'îlot où se trouve la Place 1604, mais plutôt de réaliser les nouvelles rues en pavé gris. Lorsque le pavé rosé arrivera à sa fin de vie utile, il pourra alors être remplacé par le pavé gris. Puisque le pavé rosé comprend déjà des teintes de gris à l'intérieur, et qu'il est circonscrit à un seul îlot, la transition entre les deux se fera tout de même de façon harmonieuse.

Il est également proposé d'utiliser le granit pour les bordures de trottoirs, les fosses de plantation et les bateaux de trottoirs, beaucoup plus durable et résistant aux déneigeuses. Le granite pourra être le même que celui déjà utilisé par la Ville, soit celui provenant de la Ville de Sussex, au Nouveau-Brunswick.

Soulignons finalement que des dalles podotactiles pourraient être encastrées dans les baissières d'intersection afin de faciliter les déplacements des personnes non voyantes ou malvoyantes.

2.6 LA SIGNATURE IDENTITAIRE

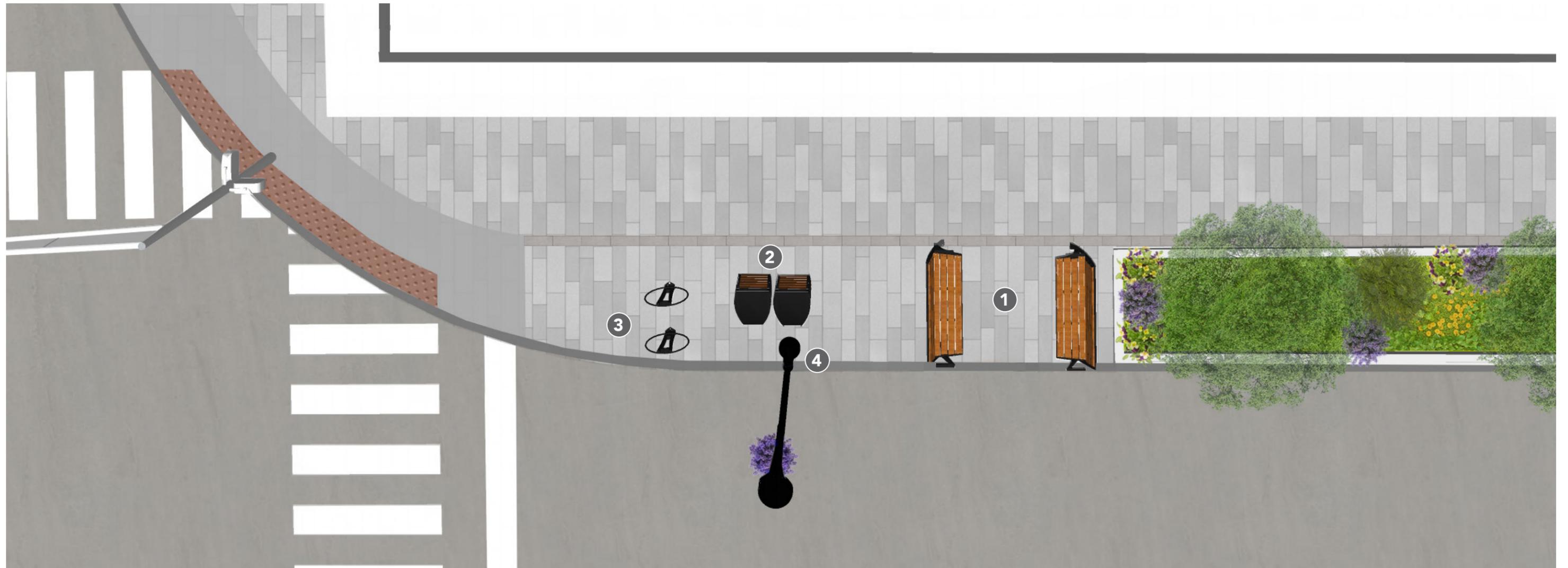
2.6.2 LE MOBILIER URBAIN

Le mobilier urbain proposé pour le centre-ville permet aux usagers de s'approprier la rue dans un contexte convivial et sécuritaire. Les bancs, poubelles, abribus et lampadaires avec oriflammes ou jardinières ont été choisis pour leur élégance, leur sobriété, leur intemporalité et leur design approprié au milieu.

L'ensemble des éléments de mobilier urbain seront disposés dans l'axe des arbres d'alignement de manière à faciliter les mouvements des piétons et le déneigement.

Voir modèle page suivante:

1. Banc
2. Poubelle
3. Support à vélo
4. Lampadaire





1. Bancs

Le modèle Tango d'Équiparc est proposé pour le centre-ville de Dieppe. De manière générale, l'implantation de 3 à 4 bancs par section de 100 m de trottoir est prévue. Les bancs seront placés face à face aux extrémités des fosses de plantation, créant ainsi une zone de rencontre et de sociabilisation intéressante.

Des bancs avec dossier ou sans dossier pourront être intégrés, selon le cas.



2. Poubelles

Le modèle Tango d'Équiparc est retenu pour le projet. L'implantation de deux poubelles à chaque intersection est prévue (recyclage et déchet).



3. Supports à vélo

L'implantation de supports à vélo du modèle Tango d'Équiparc est proposée. Un minimum de deux supports à vélo par section de 100 m de trottoir sera installé.



4. Les lampadaires

Les lampadaires LED seront placés en quinconce, de part et d'autre de la rue et coordonnés avec le rythme des arbres d'alignement.

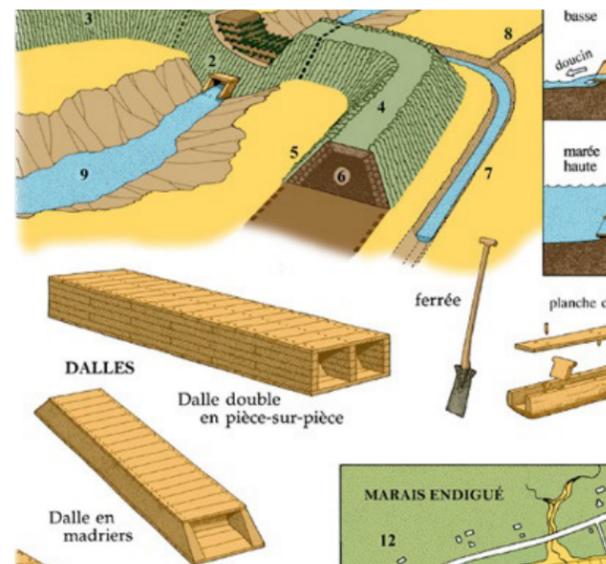
Le modèle Urbanscape de Philips est proposé. Le style moderne et intemporel s'intégrera bien au centre-ville de Dieppe.

Des oriflammes et des jardinières pourront être intégrés aux fûts.

2.6 LA SIGNATURE IDENTITAIRE

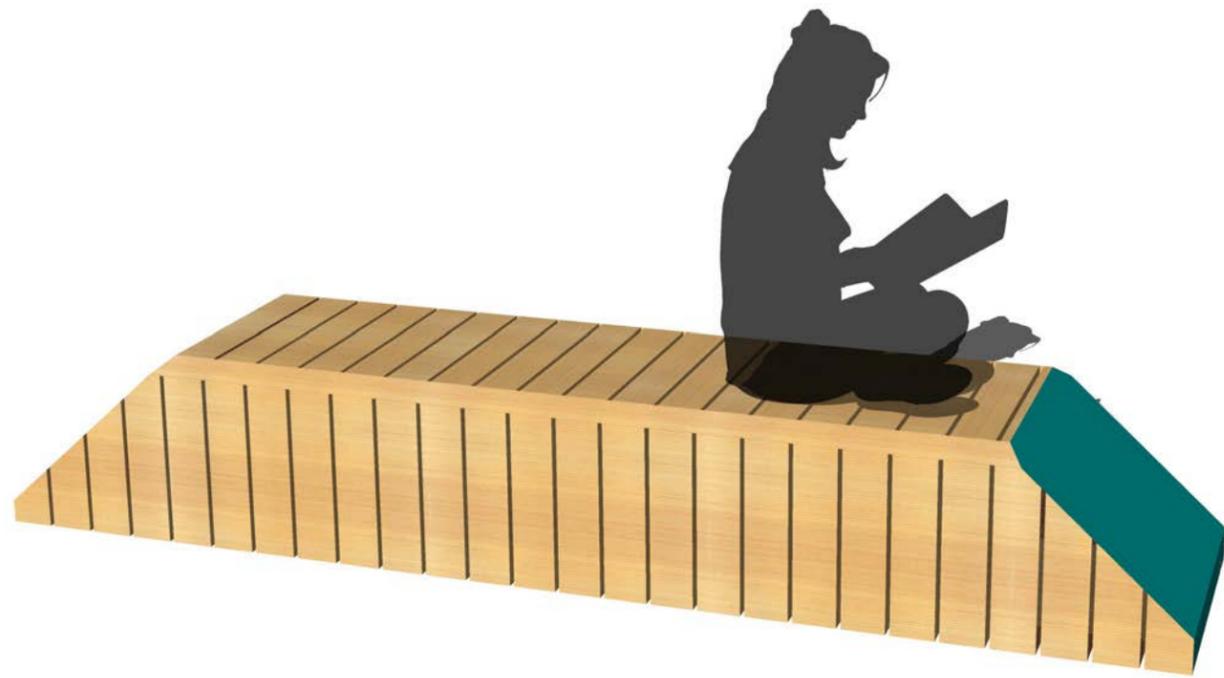
2.6.2 LE MOBILIER URBAIN

Des bancs faits sur mesure, s'inspirant de la forme et des matériaux d'un aboiteau, pourront être insérés à quelques endroits stratégiques sur le territoire.

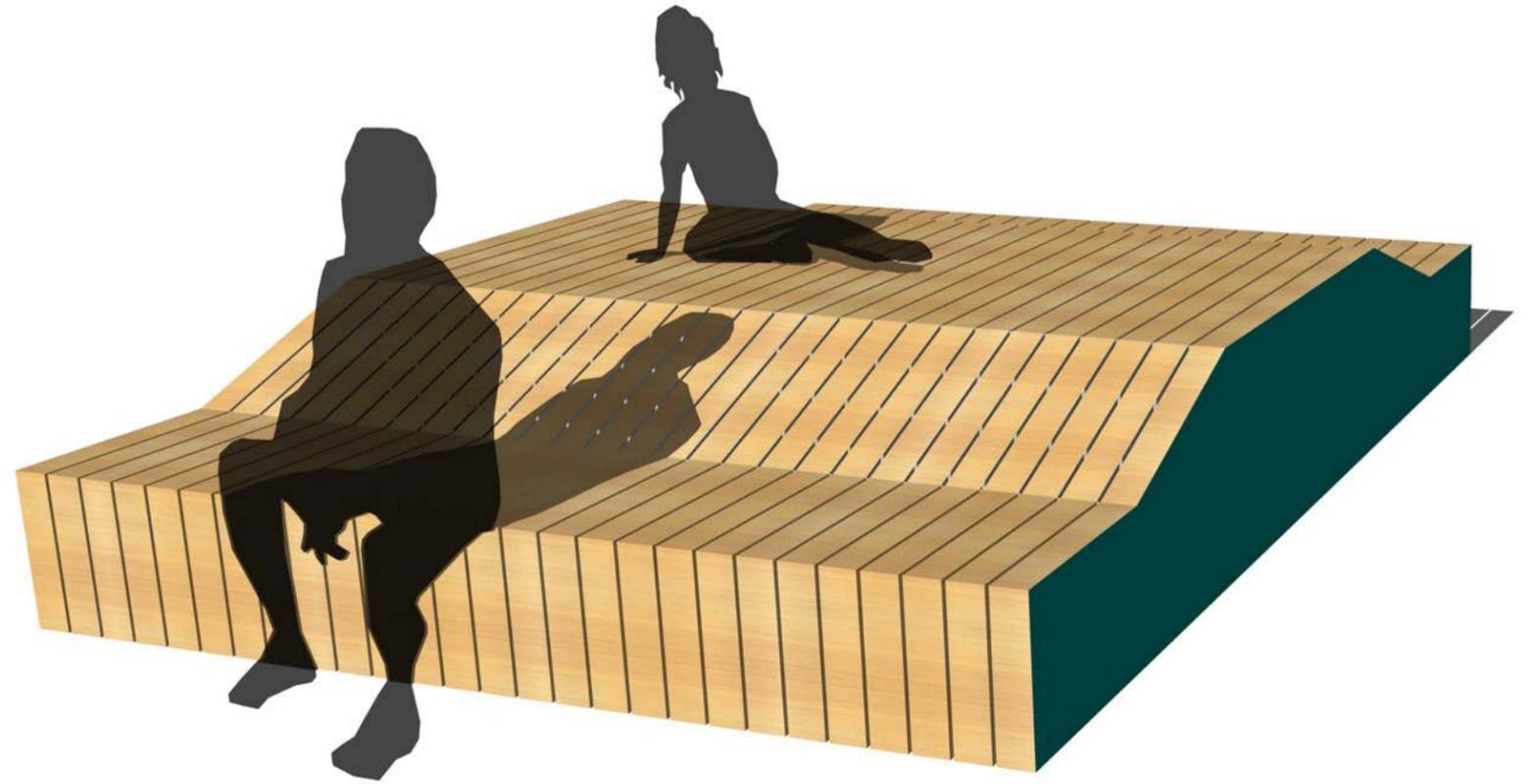


Inspiration





Modèle 1 - Sur rue



Modèle 2 - Parc et place publique

2.6 LA SIGNATURE IDENTITAIRE

2.6.4 LA SIGNALÉTIQUE

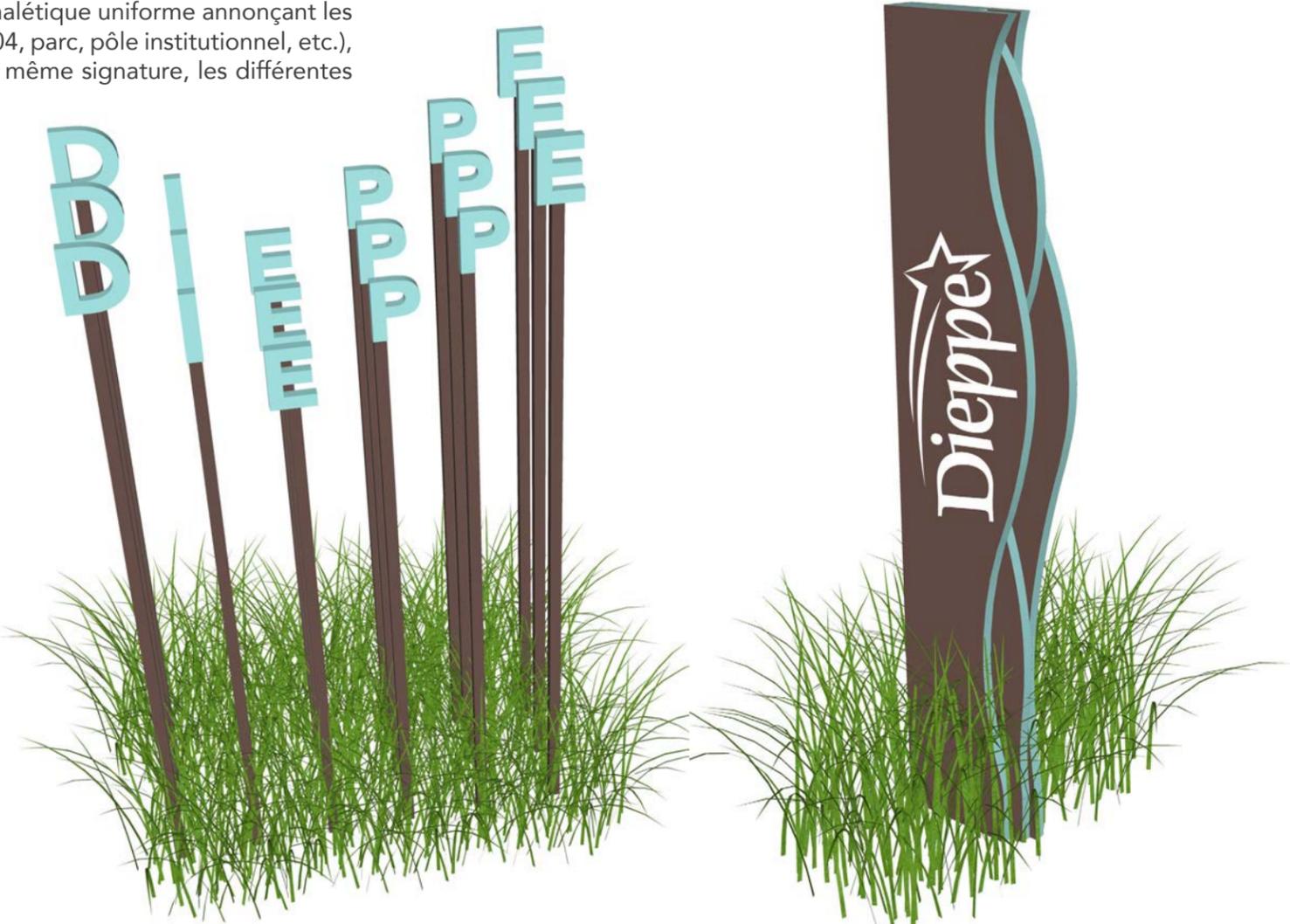
Le rôle de la signalisation est multiple : identifier les équipements importants de la Ville, diriger les citoyens et touristes vers ceux-ci et renforcer l'image de marque de la Ville par une signalétique reprenant la personnalité de Dieppe.

Ainsi, il est proposé d'intégrer une signalétique uniforme annonçant les divers attraits (marché public, Place 1604, parc, pôle institutionnel, etc.), ainsi qu'une autre indiquant, sous une même signature, les différentes entrées du centre-ville.

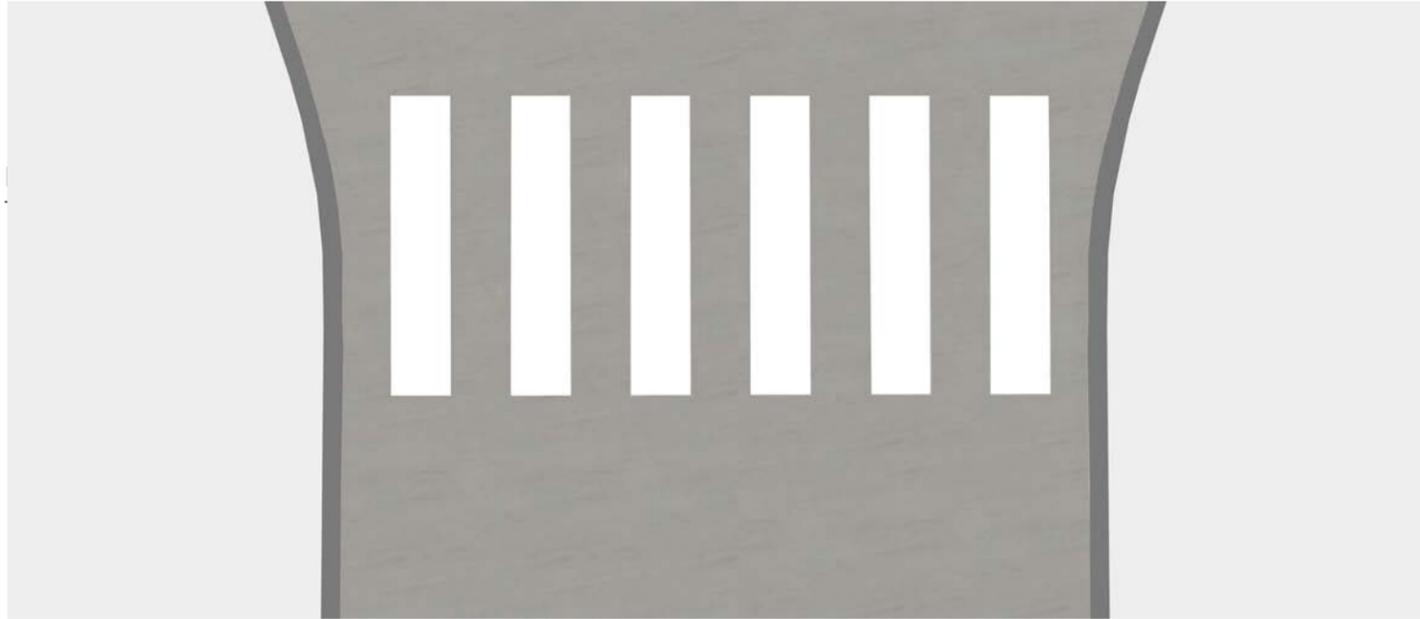


○ Identification des entrées au centre-ville

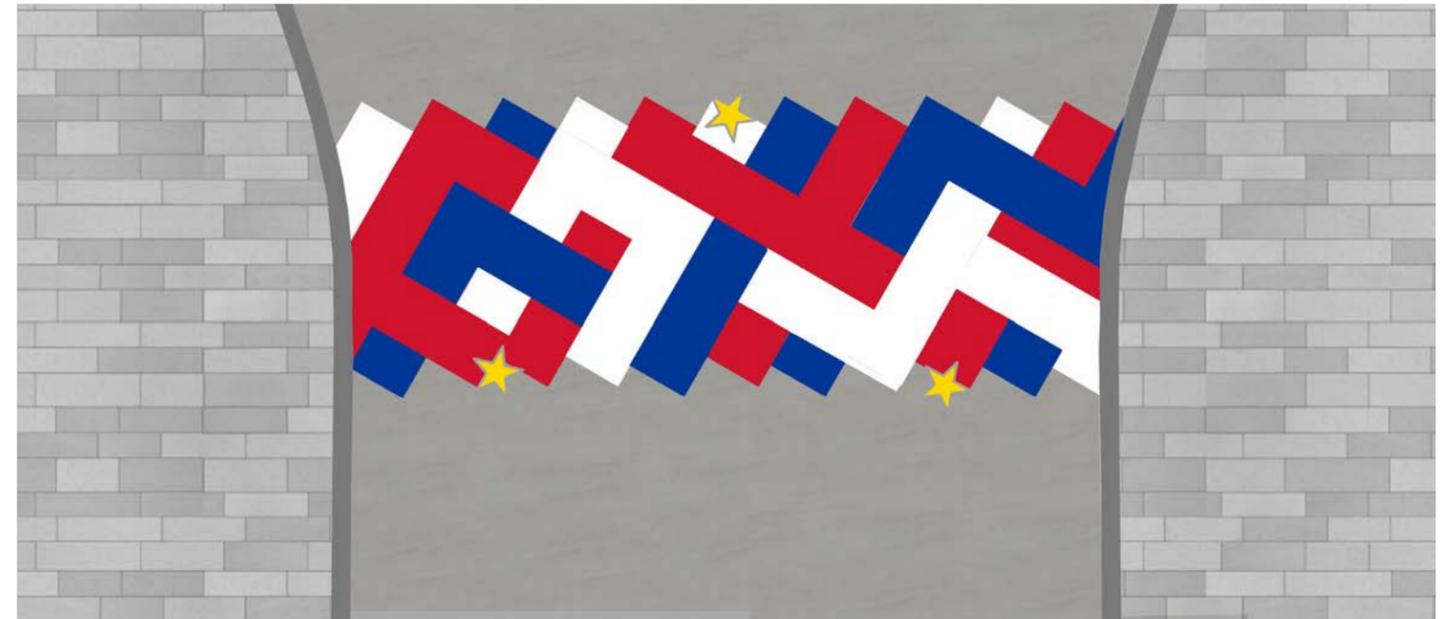
✪ Identification des attraits



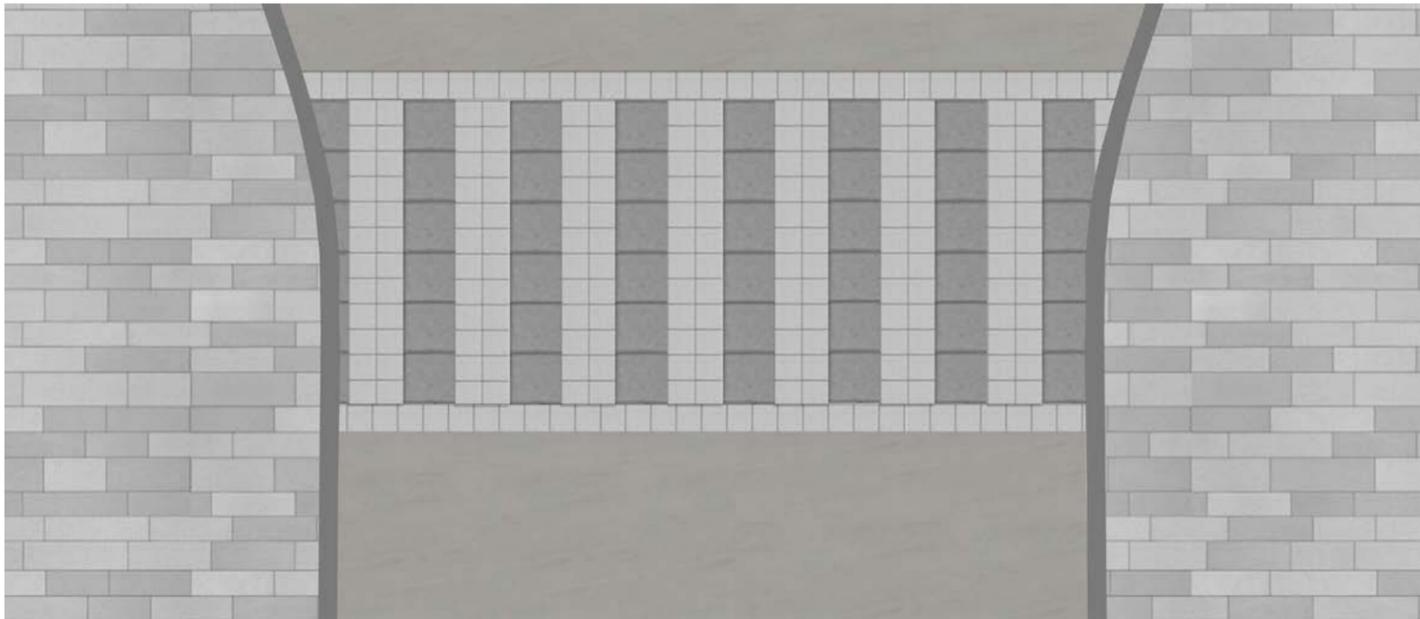
2.5 LA SIGNATURE IDENTITAIRE
2.5.5 LE MARQUAGE DES PASSAGES PIÉTONS



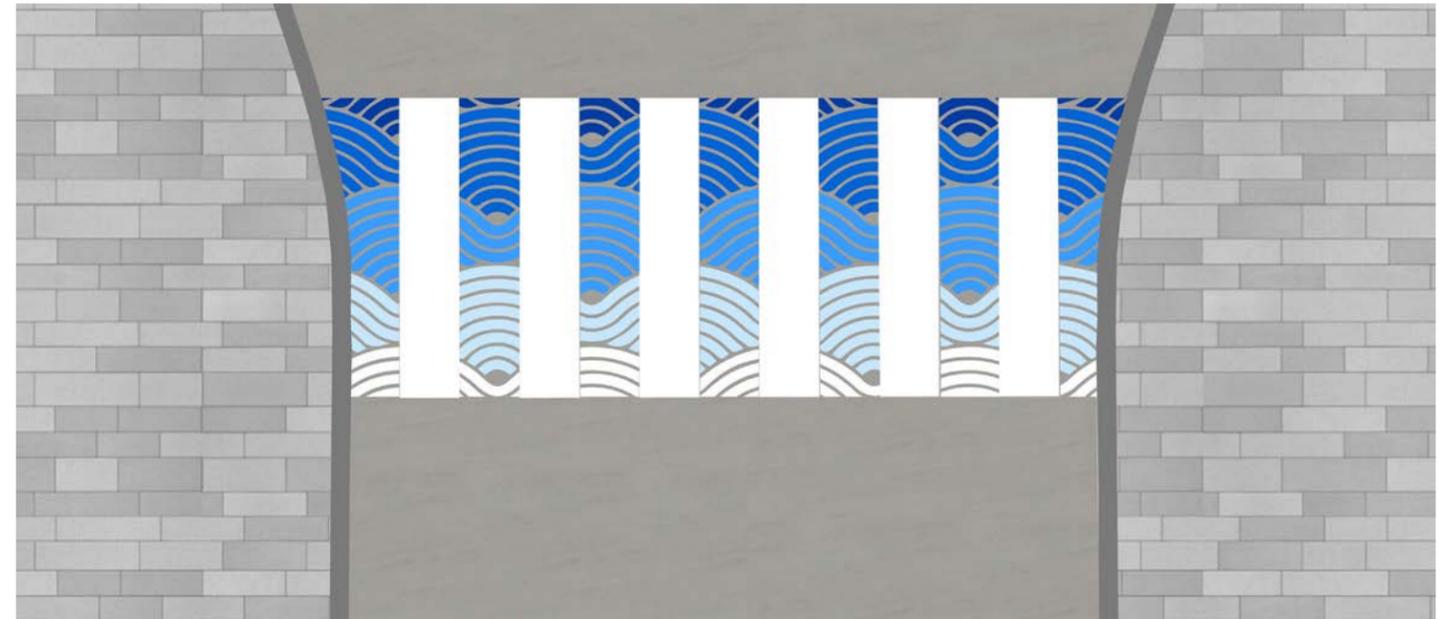
Passage piéton standard



Solution temporaire: Passage piéton ludique - Inspiration Acadie



Solution permanente: Passage piéton en pavé



Solution temporaire: Passage piéton ludique - Inspiration rivière Petitcodiac

2.6 LA SIGNATURE IDENTITAIRE

2.5.6 LA PALETTE VÉGÉTALE

Il est proposé de planter un nombre considérable d'arbres dans le centre-ville afin de rendre les parcours piétons et cyclables plus agréables.

Afin de conserver des espaces suffisants pour l'insertion du mobilier urbain et des lampadaires tout en maximisant le nombre d'arbres plantés, il est prévu de regrouper ces derniers dans de grandes fosses. Dans la mesure du possible, les arbres de part et d'autre des rues seront plantés en vis-à-vis, afin de créer un rythme perceptible par les usagers de la route.

L'emploi de fosses de grandes dimensions vise à permettre une croissance soutenue des arbres, qui disposeront chacun de plus de 10 m3 de sol. Il est prévu qu'une partie des eaux de ruissellement des trottoirs soit captée par les fosses d'arbres. Pour éviter l'accumulation d'un excédant d'eau, l'installation d'un drain raccordé au réseau d'égouts est prévue sous chacune de ces fosses.

Au pied des arbres, les fosses contiendront des plantations de fleurs et d'arbustes. En plus de leur important apport esthétique, ces derniers contribueront au verdissement du domaine public et renforceront l'effet de séparation entre les voies de circulation et le corridor piétonnier. Notons que les principales essences retenues proviennent d'un échantillon d'arbustes, de graminées et de fleurs vivaces qui grandissent au Nouveau-Brunswick.



Calamagrostide «Overdam»



Roseau de Chine «Huron sunrise»



Physocarpus «Diabolo»



Sauge de russie



Sapin beaumier nain



Saule artique nain



Pometier colonnaire



Lys candle



Malus baccata



Acer platanoïdes « Crimson King »



Iris versicolore



Hydrangea paniculata « Grandiflora »



Acer ginnala



Abies balsamea



3. STRATÉGIES DE MISE EN ŒUVRE

3.1 LE PLAN D'ACTION

RÉAMÉNAGEMENT DE RUE						
NO	ACTION	RESPONSABLE	PARTENAIRE	PRIORITÉ		
				1	2	3
A4:E54	Stratégie de réaménagement					
1.1	Étude de circulation	S.I.		x		
1.2	Intervention retenue	S.P.D.	S.I., M.T.I.	x		
2	Reconfigurer l'intersection Champlain / Acadie					
2.1	Plans et devis techniques	S.P.D.	S.I.		x	
2.2	Réaménager l'intersection	S.P.D.	S.I., M.T.I.		x	
3	Réaménager la rue Champlain					
3.1	Plans et devis techniques	S.P.D.	S.I., M.T.I.	x		
3.2	Élargir les trottoirs, en pavé	S.P.D.	S.I., M.T.I.		x	
3.3	Aménager des saillies de trottoir aux intersections, en pavé	S.P.D.	S.I., M.T.I.		x	
3.4	Aménager des avancées de trottoir pavé aux passages piétons entre deux intersections	S.P.D.	S.I., M.T.I.		x	
3.5	Aménager des passages piétons, en pavé	S.P.D.	S.I., M.T.I.		x	
3.6	Réaliser le lignage des stationnements sur rue	S.I.	T.P., M.T.I.		x	
4	Réaménager l'avenue Acadie					
4.1	Plans et devis techniques	S.P.D.	S.I., M.T.I.	x		
4.2	Élargir les trottoirs, en pavé	S.P.D.	S.I., M.T.I.		x	
4.3	Aménager des saillies de trottoir aux intersections, en pavé	S.P.D.	S.I., M.T.I.		x	
4.4	passages piétons entre deux intersections	S.P.D.	S.I., M.T.I.		x	
4.5	Acadie / du Marché		S.I., M.T.I.		x	
4.6	Aménager des passages piétons, en pavé	S.P.D.	S.I., M.T.I.		x	
4.7	Réaliser le lignage des stationnements sur rue	S.I.	T.P., M.T.I.		x	
4.8	Mettre en place une installation artistique sur l'allée du Patrimoine	S.P.D.	COM, S.C., T.P.	x		
5	Réaménager la rue du Marché					
5.1	Plans et devis techniques	S.P.D.	S.I.	x		
5.2	Élargir les trottoirs, en pavé	S.P.D.	S.I.		x	
5.3	Aménager des saillies de trottoir aux intersections, en pavé	S.P.D.	S.I.		x	
5.4	Aménager des passages piétons, en pavé	S.P.D.	S.I.			
5.5	Réaliser le lignage des stationnements sur rue	S.I.	T.P.		x	
5.6	Aménager une piste multifonctionnelle en béton	S.P.D.	S.I.		x	

RÉAMÉNAGEMENT DE RUE						
NO	ACTION	RESPONSABLE	PARTENAIRE	PRIORITÉ		
				1	2	3
6	Réaménagement du chemin Gauvin (temporaire)					
6.1	Plans et devis techniques	S.P.D.	S.I.	x		
6.2	Intégrer un marquage au sol temporaire et ludique	S.P.D.	COM, S.C., T.P.	x		
6.3	Mettre en place une zone de jeux (table de ping-pong, terrain de basket-ball, jeux d'échec géant)	S.P.D.	S.C., T.P.	x		
6.4	Mettre en place des conteneurs ou abris abritant restaurant et bar	S.P.D.	S.C., T.P.	x		
6.5	Mettre en place le mobilier temporaire (hamac, chaise Adirondack, table de pique-nique et parasol, balançoire en bois, pergola, lumière d'ambiance)	S.P.D.	S.C., T.P.	x		
6.6	Mettre en place une signalisation du site (oriflammes sur lampadaires et affichage de la place)	S.P.D.	COM, S.C., T.P.	x		
6.7	Mettre en place des arbres en pot, des bacs de plantation pour agriculture urbaine et pour végétation	S.P.D.	S.C., T.P.	x		
7	Réaménagement du chemin Gauvin (permanent)					
7.1	Plans et devis techniques	S.P.D.	S.I.		x	
7.2	Aménager les rues au même niveau que les trottoirs sur l'ensemble de la Place 1604, en pavé	S.P.D.	S.I.		x	
7.3	Aménager des saillies de trottoir aux intersections, en pavé	S.P.D.	S.I.		x	
7.4	Aménager des passages piétons, en pavé	S.P.D.	S.I.		x	
7.5	Mettre en place un mobilier sur mesure avec fosses de plantation	S.P.D.	T.P.		x	
7.6	Mettre en place des bollards amovibles pour fermer la rue	S.I.	T.P.		x	
7.7	Mettre en place une zone de jeux (table de ping-pong, terrain de basket-ball, jeux d'échec géant)	S.P.D.	S.C., T.P.		x	
7.8	Mettre en place des arbres en pot, des bacs de plantation pour agriculture urbaine et pour végétation	S.P.D.	S.C., T.P.		x	
7.9	Réaliser un aménagement paysager autour de l'anneau	S.P.D.	S.C., T.P.		x	
7.10	Mettre en place une fontaine / jeux d'eau sur la place	S.P.D.	S.I., T.P.		x	

3.1 LE PLAN D'ACTION

RÉAMÉNAGEMENT DE RUE						
NO	ACTION	RESPONSABLE	PARTENAIRE	PRIORITÉ		
				1	2	3
8	Réaménagement du chemin Gauvin Est					
8.1	Réaliser un marquage coloré pour la bande cyclable sur rue	S.P.D.	S.I., T.P.	x		
8.2	Mettre en place des séparateurs entre la bande cyclable et la rue	S.P.D.	S.I.	x		
8.3	Réaliser un marquage de traverses à vélo	S.P.D.	S.I., T.P.	x		
9	Réaménagement du chemin Gauvin Est					
9.1	Réaliser un marquage au sol ludique	S.P.D.	T.P.	x		
10	Renouveler le mobilier urbain					
10.1	Mettre en place les bancs, poubelles, support à vélo, etc.	S.P.D.	T.P.		x	
10.2	Planter de nouveaux lampadaires sur la rue	S.P.D.	S.I.		x	
10.3	Planter des bornes de recharge électrique dans les stationnements publics	S.P.D.	S.I.		x	
11	Mettre en place une signalisation					
11.1	Élaborer un plan de signalisation	S.P.D.	COM	x		
11.2	Installer des oriflammes sur les lampadaires	S.P.D.	COM, S.C.	x		
11.3	Installer une signalisation des bâtiments municipaux et des attraits	S.P.D.	COM, S.C.		x	
11.4	Mettre en place un panneau d'affichage municipal aux entrées du secteur	S.P.D.	COM		x	
11.5	Améliorer la signalisation et l'identification des terrains de stationnement	S.P.D.	COM, T.P.	x		
12	Mettre en place un aménagement paysager de qualité					
12.1	Réaliser un plan de verdissement et d'entretien des plantations	S.P.D.	T.P.	x		
12.2	Planter des arbres, arbustes et vivaces sur la rue et sur les espaces publics	S.P.D.	T.P.		x	
12.3	Installer des jardinières sur les lampadaires	S.P.D.	T.P.			
12.4	Mettre en place une stratégie incitative pour que les propriétaires entretiennent ou plantent de la végétation en devanture des commerces / édifices	S.P.D.	COM	x		

T.P. Service des travaux publics
S.C. Service de la culture, loisirs et vie communautaire
S.P.D. Service de planification et développement
S.I. Ingénierie
COM Communications
M.T.I. Ministères des Transports et Infrastructures

3.1 LE PLAN D'ACTION

AMÉNAGEMENT DU PARC RIVERAIN ET DE PLACE PUBLIQUE						
NO	ACTION	RESPONSABLE	PARTENAIRE	PRIORITÉ		
				1	2	3
1	Aménagement du parc					
1.1	Plan et devis d'aménagement du parc riverain	S.P.D.	COM, S.C., S.I.	x		
1.2	Aménager des sentiers en criblure de pierre	S.P.D.	S.I.	x		
1.3	Aménager des sentiers en bois avec garde-corps d'un côté	S.P.D.	S.I.	x		
1.4	Planter des arbres dans le parc	S.P.D.	S.I.	x		
1.5	Planter des arbustes et vivaces	S.P.D.	S.I.	x		
1.6	Plan et devis du bâtiment de traitement des eaux usées avec observatoire sur le toit	S.I.			x	
1.8	Construire un bâtiment de traitement des eaux usées	S.I.			x	
1.9	Aménager un belvédère sur le toit du bâtiment	S.I.			x	
1.7	Aménager un stationnement en pavé alvéolé	S.I.				
1.10	Développer un mobilier urbain sur mesure (banc et balançoire)	S.P.D.	S.C.	x		
1.11	Mettre en place des poubelles, support à vélo, table à pique-nique, toile et fontaine à boire	S.P.D.	T.P.	x		
1.12	Élaborer un plan lumière	S.P.D.	S.I.	x		
1.13	Implanter des luminaires dans le parc (lampadaire et ambiance)	S.P.D.	S.I.	x		
1.15	Implanter une signalisation (panneaux d'information et structure d'entrée)	S.P.D.	COM, S.C., T.P.	x		
2	Aménagement de l'intersection Paul / Virginia					
2.1	Plans et devis de l'intersection	S.P.D.	S.I.		x	
2.2	Aménager des saillies de trottoir aux intersections, en pavé	S.P.D.	S.I.		x	
2.3	Aménager des passages piétons, en pavé	S.P.D.	S.I.		x	
3	Réaliser une place publique adjacente au marché public					
3.1	Plans et devis de la place publique	Marché de Dieppe	S.P.D.	x		
3.2	Aménager une place, en pavé	Marché de Dieppe	S.P.D.		x	
3.3	Mettre en place les bancs, tables, pergolas, poubelles, support à vélo, etc.	Marché de Dieppe	S.P.D.		x	
3.4	Planter des arbres, arbustes et vivaces sur la rue et sur les espaces publics	Marché de Dieppe	S.P.D.		x	

AMÉNAGEMENT DE L'ÎLOT GAUVIN						
NO	ACTION	RESPONSABLE	PARTENAIRE	PRIORITÉ		
				1	2	3
1	Stratégie					
	Poursuivre les discussions pour l'acquisition des terrains de l'îlot Gauvin	Expansion Dieppe	S.P.D.	x		
2	Aménagement de nouvelles rues					
2.1	Plans et devis techniques	S.P.D.	S.I.	x		
2.2	Aménager une rue est-ouest	S.P.D.	S.I.		x	
2.3	Aménager une rue nord-sud	S.P.D.	S.I.		x	
2.4	Aménager un terre-plein central sur la rue nord-sud	S.P.D.	S.I.		x	
2.5	Aménager des trottoir et sentier en béton	S.P.D.	S.I.		x	
3	Intégrer un mobilier urbain					
3.1	Mettre en place les bancs, poubelles, support à vélo, etc.	S.P.D.	T.P.		x	
3.2	Implanter des lampadaires sur les rues	S.P.D.	S.I.		x	
4	Mettre en place un aménagement paysager de qualité					
4.1	Réaliser un plan de verdissement et d'entretien des plantations	S.P.D.	T.P.	x		
4.2	Planter des arbres, arbustes et vivaces sur la rue et sur les espaces publics	S.P.D.	T.P.		x	
4.3	Installer des jardinières sur les lampadaires	S.P.D.	T.P.		x	
4.4	Mettre en place une stratégie incitative pour que les propriétaires entretiennent ou plantent de la végétation en devanture des commerces / édifices	S.P.D.	T.P.		x	
5	Aménagement d'une place publique					
5.1	Plans et devis techniques	S.P.D.	S.I.	x		
5.2	Aménager une place, en pavé	S.P.D.	S.I.		x	
5.3	Mettre en place les bancs, poubelles, support à vélo, lampadaire etc.	S.P.D.	S.I.		x	
5.4	Planter des arbres, arbustes et vivaces sur les espaces publics	S.P.D.	S.I.		x	

3.2 L'ESTIMATION BUDGÉTAIRE

RÉAMÉNAGEMENT DE LA RUE CHAMPLAIN						
NO	ÉLÉMENTS	QUANTITÉ	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	COÛT	SOURCE
1	Réaménagement de la rue				894 350,00 \$	
1.1	Suppression, élargissement et réfection des trottoirs en pavé	5500	m ²	150,00 \$	825 000,00 \$	Ingénieur Norda Stello
1.2	Saillis de trottoir aux intersections pavé	1	un.	20 000,00 \$	20 000,00 \$	Prix moyen d'une saillie à Montréal (La Presse)
1.3	Avancées de trottoir pavé lors de passage piéton entre deux intersections pavées (1)	35	m ²	150,00 \$	5 250,00 \$	Ingénieur Norda Stello
1.4	Passage piéton en pavé (7)	245	m ²	180,00 \$	44 100,00 \$	Permacon
2	Mobilier urbain				571 300,00 \$	
2.1	Banc avec dossier	30	un.	2 950,00 \$	88 500,00 \$	Équiparc
2.2	Banc sans dossier	10	un.	1 780,00 \$	17 800,00 \$	Équiparc
2.3	Poubelles	20	un.	2 950,00 \$	59 000,00 \$	Équiparc
2.4	Support à vélo	20	un.	800,00 \$	16 000,00 \$	Équiparc
2.5	Lampadaires	60	un.	6 500,00 \$	390 000,00 \$	Philips Lumec
3	Signalisation				36 750,00 \$	
3.1	Oriflammes sur les lampadaires	30	un.	300,00 \$	9 000,00 \$	Lumca
3.2	Jardinière sur les lampadaires	30	un.	300,00 \$	9 000,00 \$	Lumca
3.3	Signalisation des bâtiments municipaux et des attraits	1	un.	1 750,00 \$	1 750,00 \$	Enseignes Landreville
3.4	Panneau affichage municipal	2	un.	8 000,00 \$	16 000,00 \$	Arr. Saint-Laurent, Ville de Montréal
3.5	Signalisation et identification des terrains de stationnement	2	un.	500,00 \$	1 000,00 \$	Sur mesure
4	Aménagement paysager				103 000,00 \$	
4.1	Arbres sur rue	65	un.	650,00 \$	42 250,00 \$	WAA - Firme d'architecture de paysage
4.2	Arbustes, vivaces, etc. sur le domaine public	810	m ²	75,00 \$	60 750,00 \$	
5	Service professionnel et contingence				513 728,00 \$	
5.1	Service professionnel (plan, devis, ingénierie ou architecture)			7%	112 378,00 \$	-
5.2	Contingence			25%	401 350,00 \$	-
	Sous total				2 119 128,00 \$	
	T.V.H.		15%		317 869,20 \$	
	Montant total				2 436 997,20 \$	

RÉAMÉNAGEMENT DE L'AVENUE DE L'ACADIE						
NO	ÉLÉMENTS	QUANTITÉ	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	COÛT	SOURCE
1	Réaménagement de la rue				902 250,00 \$	
1.1	Suppression, élargissement et réfection des trottoirs en pavé	3000	m ²	150,00 \$	450 000,00 \$	Ingénieur Norda Stello
1.2	Suppression, élargissement et réfection des trottoirs en béton	2110	m ²	125,00 \$	263 750,00 \$	
1.3	Avancées de trottoir pavé lors de passage piéton entre deux intersections (3)	40	m ²	150,00 \$	6 000,00 \$	
1.4	Intersection surélevée Acadie / du Marché en pavé	640	m ²	250,00 \$	160 000,00 \$	
1.6	Passage piéton en pavé (5)	125	m ²	180,00 \$	22 500,00 \$	Permacon
2	Mobilier urbain				653 050,00 \$	
2.1	Banc avec dossier	20	un.	2 950,00 \$	59 000,00 \$	Équiparc
2.2	Banc sans dossier	10	un.	1 780,00 \$	17 800,00 \$	Équiparc
2.3	Poubelles	15	un.	2 950,00 \$	44 250,00 \$	Équiparc
2.4	Support à vélo	15	un.	800,00 \$	12 000,00 \$	Équiparc
2.5	Lampadaires	80	un.	6 500,00 \$	520 000,00 \$	Philips Lumec
3	Signalisation				42 750,00 \$	
3.1	Oriflammes sur les lampadaires	40	un.	300,00 \$	12 000,00 \$	Lumca
3.2	Jardinière sur les lampadaires	40	un.	300,00 \$	12 000,00 \$	Lumca
3.3	Signalisation des bâtiments municipaux et des attraits	1	un.	1 750,00 \$	1 750,00 \$	Enseignes Landreville
3.4	Panneau affichage municipal	1	un.	8 000,00 \$	8 000,00 \$	Arr. Saint-Laurent, Ville de Montréal
3.5	Installation artistique sur l'allée du Patrimoine	1	un.	8 500,00 \$	8 500,00 \$	Sur mesure
3.6	Signalisation et identification des terrains de stationnement	1	un.	500,00 \$	500,00 \$	
4	Aménagement paysager				64 000,00 \$	
4.1	Arbres sur rue	35	un.	650,00 \$	22 750,00 \$	WAA - Firme d'architecture de paysage
4.2	Arbustes, vivaces, etc.	550	m ²	75,00 \$	41 250,00 \$	
5	Place publique face au marché public				355 925,00 \$	
5.1	Revêtement de pavé (piéton)	2000	m ²	150,00 \$	300 000,00 \$	Permacon
5.2	Végétation	175	m ²	75,00 \$	13 125,00 \$	WAA
5.3	Pergola	1	un.	25 000,00 \$	25 000,00 \$	Catalogue d'inspiration, Ville de Montréal
5.4	Banc	10	un.	1 780,00 \$	17 800,00 \$	Équiparc
6	Service professionnel et contingence				645 752,00 \$	
6.1	Service professionnel (plan, devis, ingénierie ou architecture)			7%	141 258,25 \$	-
6.2	Contingence			25%	504 493,75 \$	-
	Sous total				2 663 727,00 \$	
	T.V.H.		15%		399 559,05 \$	
	Montant total				3 063 286,05 \$	

RÉAMÉNAGEMENT DE LA RUE DU MARCHÉ						
NO	ÉLÉMENTS	QUANTITÉ	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	COÛT	SOURCE
1	Réaménagement de la rue				408 700,00 \$	
1.1	Suppression, élargissement et réfection des trottoirs	840	m ²	150,00 \$	126 000,00 \$	Ingénieur Norda Stello
1.2	Saillis de trottoir aux intersections pavé	8	un.	20 000,00 \$	160 000,00 \$	Prix moyen d'une saillie à Montréal (La Presse)
1.4	Passage piéton en pavé (7)	140	m ²	180,00 \$	25 200,00 \$	Permacon
1.5	Piste multifonctionnelle en béton	780	m ²	125,00 \$	97 500,00 \$	Ingénieur Norda Stello
2	Mobilier urbain				165 480,00 \$	
2.1	Banc avec dossier	6	un.	2 950,00 \$	17 700,00 \$	Équiparc
2.2	Banc sans dossier	6	un.	1 780,00 \$	10 680,00 \$	Équiparc
2.3	Poubelles	6	un.	2 950,00 \$	17 700,00 \$	Équiparc
2.4	Support à vélo	3	un.	800,00 \$	2 400,00 \$	Équiparc
2.5	Lampadaires	18	un.	6 500,00 \$	117 000,00 \$	Philips Lumec
3	Signalisation				6 400,00 \$	
3.1	Oriflammes sur les lampadaires	9	un.	300,00 \$	2 700,00 \$	Lumca
3.2	Jardinière sur les lampadaires	9	un.	300,00 \$	2 700,00 \$	Lumca
3.3	Signalisation et identification des terrains de stationnement	2	un.	500,00 \$	1 000,00 \$	
4	Aménagement paysager				24 500,00 \$	
4.1	Arbres sur rue	25	un.	650,00 \$	16 250,00 \$	WAA - Firme d'architecture de paysage
4.2	Arbustes, vivaces, etc.	110	m ²	75,00 \$	8 250,00 \$	
5	Service professionnel et contingence				193 625,60 \$	
5.1	Service professionnel (plan, devis, ingénierie ou architecture)			7%	42 355,60 \$	-
5.2	Contingence			25%	151 270,00 \$	-
	Sous total				798 705,60 \$	
	T.V.H.		15%		119 805,84 \$	
	Montant total				918 511,44 \$	

RÉAMÉNAGEMENT DU CHEMIN GAUVIN EST						
NO	ÉLÉMENTS	QUANTITÉ	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	COÛT	SOURCE
1	Réaménagement de la rue				34 700,00 \$	
1.1	Séparateur entre bande cyclable et rue	160	un.	100,00 \$	16 000,00 \$	Equipements Halt
1.2	Marquage de traverses à vélo	85	m ²	220,00 \$	18 700,00 \$	Thermo-design
2	Mobilier urbain				214 250,00 \$	
2.1	Banc avec dossier	15	un.	2 950,00 \$	44 250,00 \$	Équiparc
2.4	Poubelles	2	un.	2 950,00 \$	5 900,00 \$	Équiparc
2.5	Support à vélo	2	un.	800,00 \$	1 600,00 \$	Équiparc
2.6	Lampadaires	25	un.	6 500,00 \$	162 500,00 \$	Philips Lumec
4	Aménagement paysager				28 625,00 \$	
4.1	Arbres	40	un.	650,00 \$	26 000,00 \$	WAA - Firme d'architecture de paysage
4.2	Arbustes, vivaces, etc.	35	m ²	75,00 \$	2 625,00 \$	
5	Service professionnel et contingence				277 575,00 \$	
5.1	Service professionnel (plan, devis, ingénierie ou architecture)			7%	19 430,25 \$	-
5.2	Contingence			25%	69 393,75 \$	-
	Sous total				555 150,00 \$	
	T.V.H.		15%		83 272,50 \$	
	Montant total				638 422,50 \$	

RÉAMÉNAGEMENT DE L'AVENUE VIRGINIA						
NO	ÉLÉMENTS	QUANTITÉ	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	COÛT	SOURCE
1	Réaménagement de la rue				18 000,00 \$	
1.1	Marquage au sol ludique	120	m ²	150,00 \$	18 000,00 \$	Thermo-design
2	Mobilier urbain				168 400,00 \$	
2.3	Poubelles	2	un.	2 950,00 \$	5 900,00 \$	Équiparc
2.5	Lampadaires	25	un.	6 500,00 \$	162 500,00 \$	Philips Lumec
3	Signalisation				15 500,00 \$	
3.1	Oriflammes sur les lampadaires	25	un.	300,00 \$	7 500,00 \$	Lumca
3.4	Panneau affichage municipal	1	un.	8 000,00 \$	8 000,00 \$	Arr. Saint-Laurent, Ville de Montréal
4	Aménagement paysager				20 000,00 \$	
4.1	Programme de végétalisation des terrains privés	40	un.	500,00 \$	20 000,00 \$	Ville de Saint-Rémi (500\$ / terrain)
5	Contingence				55 475,00 \$	
5.2	Contingence			25%	55 475,00 \$	-
	Sous total				277 375,00 \$	
	T.V.H.		15%		41 606,25 \$	
	Montant total				318 981,25 \$	

PARC RIVERAIN						
NO	ÉLÉMENTS	QUANTITÉ	UNITÉ	PRIX UNITAIRE	COÛT	SOURCE
1	Circulation				474 600,00 \$	
1.1	Sentier en criblure de pierre	2115	m ²	40,00 \$	84 600,00 \$	Ingénieur CDGU
1.2	Passerelle de bois sur pieux	200	m.l.	1 200,00 \$	240 000,00 \$	Nature-Action Québec
1.3	Garde-corps d'un côté du sentier	750	piéd	40,00 \$	30 000,00 \$	Clôture Rive-Sud
1.4	Stationnement en pavé alvéolé	1200	m ²	100,00 \$	120 000,00 \$	La Presse
2	Mobilier urbain				494 200,00 \$	
2.1	Banc sur mesure grand	5	un.	3 500,00 \$	17 500,00 \$	Catalogue d'inspiration, Ville de Montréal
2.2	Banc sur mesure petit	12	un.	2 500,00 \$	30 000,00 \$	
2.3	Poubelles	6	un.	2 950,00 \$	17 700,00 \$	Équiparc
2.4	Support à vélo	6	un.	800,00 \$	4 800,00 \$	Équiparc
2.5	Table pique-nique	6	un.	2 500,00 \$	15 000,00 \$	Équiparc
2.6	Balancelle	6	un.	2 200,00 \$	13 200,00 \$	Simexco
2.7	Lampadaires	35	un.	6 500,00 \$	227 500,00 \$	Philips Lumec
2.8	Éclairage d'ambiance (parcours lumineux)	1	un.	50 000,00 \$	50 000,00 \$	Sur mesure
2.9	Toile d'ombrage	1	un.	32 000,00 \$	32 000,00 \$	Simexco
2.10	Fontaine à boire	1	un.	1 500,00 \$	1 500,00 \$	Tessier Récréoparc
2.11	Belvédère (tour d'observation)	1	un.	85 000,00 \$	85 000,00 \$	Tour de Sainte-Anne-de-la-Pocatière
3	Signalisation				30 000,00 \$	
3.1	Panneau d'information	5	un.	3 000,00 \$	15 000,00 \$	Enseignes Landreville
3.2	Structure d'entrée	1	un.	15 000,00 \$	15 000,00 \$	Sur mesure
4	Aménagement paysager				60 300,00 \$	
4.1	Arbres	12	un.	650,00 \$	7 800,00 \$	WAA - Firme d'architecture de paysage
4.2	Arbustes, vivaces, etc.	700	m ²	75,00 \$	52 500,00 \$	
5	Service professionnel et contingence				338 912,00 \$	
5.1	Service professionnel (plan, devis, ingénierie ou architecture)			7%	74 137,00 \$	-
5.2	Contingence			25%	264 775,00 \$	-
	Sous total				1 398 012,00 \$	
	T.V.H.		15%		209 701,80 \$	
	Montant total				1 607 713,80 \$	

Dieppe 